BULLETIN DE LIAISON DE

# IA KOUNIA



EN FRANCE

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

#### PRESIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. Guillaume. Monsieur le Général G. Leblanc, ancien commandant du 1er G.T.M. Monsieur le Général Boyer de Latour, ancien Cdt du 2º G.T.M. Monsieur le Général Massiet du Biest, ancien Cdt du 3° G.T.M. Monsieur le Général Parlange, ancien Cdt du 4° G.T.M. Monsieur le Général Gautier, ancien Cdt du 4° G.T.M.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents Honoraires : M. le Général Gautier. M. le Colonel Flye Sainte-Marie.

Président: M. le Général Massiet du Biest.

Vice-Président : M. Michel Bouïs.

Secrétaire Général : M. Jacques R. Oxenaar. Chargée des Œuvres Sociales: Mme Proux-Guyomar.

Trésorier : M. Emile Gervais.

#### MEMBRES DU CONSEIL :

#### a) Membres:

M. le Général Massiet du Biest, Capitaine Aubier, M. le Colonel Bertiaux, M. le Colonel Betbeder, MM. Michel Bouïs, Georges Crochard, André Jouhaud, André Mardini \*, Jacques Oxenaar, Maurice Rault, Louis Rodier, Robert Sornat, Albert Tournié, Maître Pierre Réveillaud.

#### b) Membres de droit:

M. le Président de la Section d'Alger: M. le Colonel Cozette. M. le Président de la Section de Corse: M. le Cdt Marchetti-Leca.

M. le Président de la Section de Lyon (Sud-Ouest) : M. le Colonel Le Page.

M. le Président de la Section de Bordeaux: M. Georges Ratel. M. le Président de la Section des Vosges: M. Georges Feuillard. M. le Président de la Section du Sud-Est (en création).

M. le Président de la Section de Paris : M. le Colonel Yves Jouin.

#### Commission Financière:

Président : M. Georges Crochard. Membres : M. le Colonel Betbeder; M. Michel Bouïs; M. Jacques Oxenaar; Robert Sornat.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Président: M. le Colonel Dupas. Membres: M. le Colonel du Boys. M. Royer.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

Président : M .le Général Gautier. Membres : MM. Albert Tournié. M. le Colonel Tivolle.

Porte-Fanion: M. Robert Poulin.

#### SECRETARIAT

33, rue Paul-Valéry - PARIS (16e) C.C.P. PARIS 8813-50 - TEL : KLE 20.24

PERMANENCE: Mercredi (à la place de mardi) et vendredi, de 15 à 18 heures.

REUNION AMICALE: Le dernier jeudi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club de « RHIN ET DANUBE », 33, rue Paul-Valéry - PARIS (16°).

CORRESPONDANCE: Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry - PARIS (16°). Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

# Avez-vous payé votre cotisation?

(5 NF)



Vous qui allez lire ce Bulletin avec plaisir (nous l'espérons) avez-vous songé à règler votre abonnement ? (5 NF)



Vous êtes heureux, vous êtes à l'aise...

Songez à ceux qui souffrent moralement ou physiquement. Songez à ceux qui sont momentanément dans la gêne.



# GRAND TOURNOI DE BRIDGE

Au profit des Œuvres Sociales du C.E.F. en Italie

Mme la Maréchale Juin organise, au profit des œuvres sociales de l'Association des Anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie (1943-1944), un grand tournoi de bienfaisance, tonrnoi par paires libres homologué par la Fédération Française de Bridge.

Ce prestigieux tournoi de bridge qui depuis quelques années rassemble les plus grands noms de Paris et du bridge aura lieu cette année le vendredi 21 avril 1961 à 20 heures précises, dans les salons du Cercle des Armées, place Saint-Augustin, à Paris-8°.

- Prix d'inscription : 30 NF par joueur.
- Coupe du Maréchal Juin à la première paire au classement général.
- Nombreux prix offerts dans la suite du classement par le commerce de luxe de Paris et de Province.
- A l'issue du Tournoi : buffet.

Des carnets actuellement en cours d'impression permettront de s'inscrire.

En attendant leur diffusion:

#### Renseignements:

Capitaine Dewasnes, 2, boulevard des Invalides, Paris-7. INV. 44-42. Fédération Française de Bridge, 43, Avenue de Wagram (8.) - ETO 67-16. Mlle Madier, Secrétariat du C.E.F.I., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9. Pig. 32-97.

Le montant des inscriptions ou les dons éventuels pourront être :

- soit remis à Mme la Maréchale Juin;
- soit viré au compte du C.E.F.I. : Compte courant Postal Paris 5236-40;

- soit réglé le jour même du tournoi.

Dons en nature : Les dons en nature pourront être remis ou adressés:

- à Mme la Maréchale Juin;
- à Mlle Madier;
- au Capitaine Dewasnes.

Les membres du C.E.F. sont cordialement invités au buffet même s'ils ne participent pas au tournoi.

Merci pour les lots que vous pourrez nous adresser, nous en avons besoin.

# 4 FÉVRIER 1961

La séance est ouverte à 17 heures, au siège social, 33, rue Paul-Valéry, à Paris, sous la présidence du Général MASSIET du BIEST, Président de La Koumia, entouré du Général GUILLAUME et du Colonel FLYE SAINTE-MA-RIE, Présidents d'Honneur; de MM. Michel BOUIS, Vice-Président; J.-R. OXENAAR, Secrétaire Général; du Colonel DUPAS, Président du Comité de Contrôle de Montsoreau; du Colonel JOUIN, President de la Section de Paris; du Colonel LE PAGE, Président de la Section de Lyon; de Madame PROUX-GUYOMAR, chargée des œuvres sociales; de M. Georges CROCHARD, Président de la Commission Financière.

ETAIENT PRESENTS: Outre les membres du Conseil d'Administration désignés ci-dessus: MM. Ponceau; A. Jouhaud; Madame Klein; Général Parlange; Lieutenant Perey; Docteur Mariane-Langlais; Général de Butler; MM. Mardini; Nedjar; Commandant Pillot; Pinta; Colonel Dehorties; A. Tournié; Mathonnière; Vejux; M. du Crest de Villeneuve; Colonel Huchard; Lieutenant-Colonel Aubert; Sornat; Commandant Montjean; Hutinel; Colonel de Fleurieu; Colonel Betbeder; Colonel Chaney; Colonel Bel Madani; M. Bramy; Colonel Boulet-Desbareau; MM. Trouillard; Lepine; Signeux; Chaisnot; Laneyrie; Colonel Bertiaux; Mademoiselle Georges; Capitaine Hetzlen; MM. Carreau; Lugand; Quinty; Rodier; Colonel de Ganay; MM. Jarrier; Roustan; Jacottin; Général Corniot; Colonel Vaillant; Maître P. Réveillaud; MM. Barrière; Bernard Simiot; Emile Gervais.

S'ETAIENT EXCUSÉS: MM. Frédéric Marie; Maurice Vignetta; Maurice Rault; Général Gautier; Colonel Tivolle; Général Boyer de Latour; M. Bourgeron; Madame Baud; Madame Magrou; M. Mabire; Colonel Guérin; Colonel Commaret; Madame Jeanblanc; Colonel Cozette; MM. Georges Feuillard; Georges Ratel; Colonel Jenny; Général Mellier; Madame Justinard; MM. Maurice Forgeot; R. Serre; Madame Legoux; Colonel Chardon; MM. R. Dubreuil; R. de Laplante; Colonel Périgois; Colonel L'Herbette; Général Henry Martin; MM. Georges Charvet; J. Tuder; Edmond Jousset; Colonel Delhumeau; Madame Guidon; Madame Phillimore; Capitaine Aubier; Madame Cavaillès; Colonel Dunyach; Général Hogard; Colonel Mirabeau; M. Wery-Protat; Capitaine de Channac-Lanzac; M. O. Royer; Commandant Chancogne; Commandant Marchetti-Leca.

Et de très nombreux camarades retenus par leur fonction ou leurs obligations et en particulier ceux de province éloignée et d'Algérie, pour qui il est naturellement impossible de se joindre à nous.

#### RAPPORT MORAL

Le Général Massiet du Biest ouvre la séance :

« Mon Général, mes chers amis,

« Je suis très flatté et ému de présider aujourd'hui une assemblée si belle, tant par le nombre que par la qualité. Des circonstances heureuses et émouvantes motivent pour ces deux journées, ce beau rassemblement de notre association.

« Je suis très sensible à la marque d'estime que vous m'avez donnée, en m'appelant à ce poste, l'an dernier, pendant mon voyage aux Antipodes. Vous savez tous que je me suis défendu longtemps a l'accepter: je ne l'ai fait que sur les instances pressantes de notre patron, le Général Guillaume, et de notre vice-Président, Michel Bōuïs, un ancien du 3° G. T. M., sur qui je savais pouvoir me reposer entièrement. Je me défends encore de le garder et je serais heureux que vous veuillez bien, l'an prochain, en honorer un autre à son tour.

« Ceci dit, il m'appartient, comme Président en exercice, de vous présenter le rapport moral. C'est une tâche agréable, car le climat moral de notre association est excellent. Je n'en veux pour preuve que l'affluence à cette réunion et le fait que nous comptions, pour l'année écoulée, environ 110 nouvelles adhésions. La situation matérielle est d'ailleurs bonne également, mais ceci fera l'objet d'autres exposés.

« Auparavant, nous dirons ; « Honneur et souvenir à nos morts glorieux. Que chacun de nous évoque le souvenir de ceux qui lui sont particulièrement chers ; l'ensemble de nos pensées, en cette minute, les unit tous à nous. Plus particulièrement encore cette année, grâce à la cérémonie de demain, dans le cadre prestigieux des Invalides, qui vit céléprer tant de gloires, nous sentirons combien ils sont le ciment de notre union. L'hommage qui leur sera rendu a été lancé l'an dernier par notre camarade RAULT.

« Honneur et affection à ceux de nos camarades qui continuent à servir sous les armes, partout, et en particulier en Algérie. Et parmi ces derniers, une pensée spéciale pour ceux qui continuent, là-bas, le métier que nous avons fait au Maroc, et qui ont, sous l'égide du Général Partiot, la tâche souvent si ingrate, en la conjoncture actuelle, d'orienter les populations musulmanes de ces régions, qui sont encore nos provinces d'Algérie.

« Honneur et reconnaissance à ceux qui servent la Koumia. Après avoir remercié en votre nom à tous notre grand patron, le Général Guillaume, qui est toujours notre guide et qui a bien voulu s'occuper activement de la réalisation de notre cérémonie de demain et en prendre la présidence.

« Je me dois de vous rappeler les principaux animateurs de notre activité et les différents lieux et domaines. D'abord notre vice-Président, Michel BOUIS, et notre Secrétaire Général Jacques-R. OXENAAR (nous nous réjouissons, en passant, de la Légion d'Honneur qui lui sera remise demain); leur dévouement et leur efficience depuis la création de notre association, sont de notoriété pour tous;

- le Général GAUTIER, Président du Comité de Boulouris, aidé du Colonel TIVOLLE et DE TOURNIE;
- le Colonel DUPAS, Président du Comité de Montsoreau, qui réorganise, aidé des membres de la Commission, le Musée et LEGER, le gardien du Musée de Montsoreau;
- le Colonel FLYE-SAINTE-MARIE, qui nous aide efficacement en représentant la Koumia en toutes circonstances dans son pays breton;
- Madame PROUX-GUYOMAR, qui se dévoue entièrement à nos œuvres sociales :

- le Colonel BERTIAUX, qui nous aide beaucoup à la rédaction du Bulletin, à la propagande et au recrutement;
  - le Colonel JENNY, qui, de Rabat, fait la liaison avec nous et nous aide d'une façon efficace;
  - Tous les Présidents de Section: le Colonel COZETTE, qui, bien que malade, continue à se dévouer;

RATEL, à Bordeaux, qui, bien que désespéré par le désintéressement de beaucoup de camarades, lutte avec une foi inébranlable;

MARCHETTI-LECA, en Corse, qui tient bien haut le flambeau et envoie des fonds (recettes du bal annuel) :

FEUILLARD, dans les Vosges, extrêmement actif, qui, en liaison avec « Rhin et Danube » dont il est le Président départemental, associe la Koumia aux nombreuses manifestations vosgiennes et alsaciennes. Il prépare un rassemblement à la Croix des Moinats pour le printemps :

- le Colonel JOUIN, qui, depuis qu'il est Président de la Section de Paris, a organisé avec le Secrétariat Général, le déroulement de la Cérémonie de la Plaque;
- Toutes les Associations amies, et en particulier le C. E. F. et son sympathique Président, Maître DUBOIS, et surtout « RHIN & DANUBE » qui nous aide puissamment et nous fait profiter de sa belle organisation, nous saluons particulièrement son nouveau Directeur, le Colonel AUBRUN, qui nous a assurés de son aide pleine et entière, comme le faisaient ses prédécesseurs:
- Tous nos camarades qui, par leurs dons, soutiennent l'effort social de la Koumia.
- « Nous nous félicitons enfin de l'adhésion à la Koumia de nombreux membres nouveaux. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire pour en retrouver d'autres. Je vous demande à tous d'œuvrer dans ce sens.

#### « AFIN OUE VIVE LA KOUMIA »

Le Président donne ensuite la parole à notre Vice-Président, Michel BOUIS, qui fait le rapport annuel sur l'activité de la Koumia:



#### RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dans son rapport moral, le Président vient de nous donner une vue d'ensemble des activités de la Koumia en 1960.

Je vais revenir sur quelques points de cet exposé, bien que chaque Président de Comité, de Commission, ou de Section doit, tout à l'heure, vous donner le détail de son action particulière.

Je voudrais surtout dresser le bilan exact de l'association en ce quinziè-

me anniversaire de sa création.

Il y a près de 15 ans en effet que la Koumia est née de la rencontre fortuite de quatre d'entre nous, en un lieu qui resta longtemps ce que nous appelions notre « point d'eau », par euphémisme bien entendu. De fil en aiguille, de contact en contact, de réunion en réunion, cette petite Koumia a grandi, soutenue il faut le dire, par de puissants protecteurs. D'abord filiale et simple section de l'Association des Goums et des A. I. du Maroc, la Koumia de France s'en détachait par la force des choses et avec l'âge, prenait son indépendance et sa personnalité. Puis la mise en sommeil de l'association mère, à Rabat, devait donner à la Koumia de France son rôle prépondérant.

Au fil des années, dans nos réunions ou au cours des assemblées générales, je vous ai indiqué les étapes principales du développement de notre Koumia: transferts successifs de son siège social jusqu'à cette maison de « Rhin et Danube » qui nous accueille depuis plusieurs années, constitution juridique de l'Association, demande de reconnaissance d'Utilité Publique acquise en Février 1958, après de longs mois de démarches et d'efforts, création et regroupement des sections de province, consolidation — si je puis emprunter ce terme à la banque — consolidation des deux annexes : Boulouris et Montsoreau.

Encore une fois, je ne veux pas retracer l'activité de tel ou tel d'entre nous, mais établir le bilan d'un effort commun collectif, chacun ayant ap-

porté sa pierre à l'édifice.

L'argent ne nous a pas manqué, bien que nous n'en ayons jamais eu en excédent, et notre situation présente n'est pas défavorable. Grâce aux conseils d'un ami financier — je ne citerai aucun nom dans ce rapport — nous avons aujourd'hui un portefeuille dont la valeur nominale n'a guère varié

en dépit des saignées que nous lui avons fait subir.

Car nos charges sont lourdes: l'aide aux veuves, bien sûr, en premier lieu (nous leur avons donné près d'un million d'anciens francs cette année, par exemple), mais aussi les frais de toute sorte que nous devons assumer, ne serait-ce que pour le bulletin et le secrétariat. L'un et l'autre représentent la vie même de l'Association, dans son aspect matériel plus que nécessaire, inévitable, indispensable. J'ai entendu plusieurs fois des réflexions, sinon des reproches, sur ce qu'on appelait des dépenses improductives. C'est injuste et c'est faux. Je ne connais pas d'âme ou d'esprit vivant sans un support physique; c'est grâce à ce support en définitive que notre Association a pu croître et prospérer comme elle l'a fait.

Voici quelques chiffres: la Koumia compte à ce jour 750 membres inscrits dont 450 environ, c'est le plus remarquable, sont à jour de leur cotisation au 31 Décembre 1960. Ce résultat a été obtenu par un travail long, patient, obstiné de recherches, de liaison et de prospection. Près de 3.000 circulaires, convocations, lettres, réponses ou mandats ont été faits ou envoyés en 1960, et plus de 2.000 bandes pour le Bulletin. Tout cela ne se fait pas tout seul et nos camarades sont les premiers à nous reprocher parfois

de ne pas répondre assez vite.

Autres charges: Boulouris et Montsoreau. Nous en parlerons tout à l'heure. Montsoreau semble devoir s'équilibrer, mais Boulouris pose un problè-

me grave sur lequel vous aurez à prendre position.

Plusieurs sections ont une existence plus nominale que réelle, il faut bien l'avouer. Il est bien compréhensible qu'après 15 ans les liens qui s'étaient noués entre nous dans les circonstances exceptionnelles de la guerre et des combats se soient distendus. La vie est là pour nous y contraindre par les obligations qui nous cernent et nous engagent jour après jour. Je ne condamne personne, je constate seulement un état de fait.

Cependant, après 15 ans, et malgré ses faiblesses, notre Koumia représente un ensemble cohérent et même important. Cette réunion le prouve. Son but initial que nous avons inscrit dans les statuts et tel que nous l'avons voulu, et défini dès le début, était l'entr'aide au bénéfice des femmes et enfants de nos camarades tués au combat. La Koumia a en partie atteint ce but, il lui reste encore beaucoup à faire. Ceci dépend de nous tous et plus

précisément de vous qui m'écoutez aujourd'hui dans cette salle.

En effet, si j'ai tenu à vous donner le bilan de notre Association au 31 Décembre 1960, c'est que l'équipe qui en a jusqu'à présent assuré la direction et les responsabilités demande instamment à être relayée. Il y a 15 ans que nous sommes sur la brèche; il ne s'agit plus de créer mais de maintenir. Je suis le porte-parole des membres du bureau pour vous dire qu'en 1962, à la prochaîne Assemblée Générale, vous aurez en tout cas à élire un autre vice-président et autre secrétaire général. Nos obligations professionnelles multiples pour les uns, et pour les autres des considérations d'ordre personnel, ne nous permettent plus de continuer. Il n'est pas mauvais d'ailleurs que d'autres camarades prennent la relève. Toutes les équipes s'usent et se dégradent, c'est bien connu. Mais il faut, je le souligne, et je vous renouvelle cet appel de la manière la plus pressante, que des candidats se

présentent, puls riches de temps que nous le sommes et assez tôt pour que nous puissions leur passer les consignes. J'ajoute que si ce travail exige or-

dre et régularité, il n'est pas lourd ni ennuyeux, loin de là.

Voici ce que j'avais à vous dire. Je suis dès maintenant à votre disposition pour répondre aux questions que vous désirerez me poser et je passe la parole à Madame PROUX-GUYOMAR, qui va vous parler de nos œuvres sociales

La parole est ensuite passée à Madame PROUX-GUYOMAR, qui, après avoir indiqué que les secours distribués seront détaillés dans le rapport, donne son opinion personnelle sur la Maison de Boulouris:

\*

#### RAPPORT SOCIAL

Madame Proux - Guyomar :

« Lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, j'avais ici-même promis aux délégués de la section du Maroc, de faire mon possible pour amener de nouveaux estivants à Boulouris. J'ai donc cherché d'autres collectivités susceptibles d'être intéressées par notre centre. Le service social de l'armée et des différentes collectivités acceptaient de nous envoyer leur excédent de clients en Juillet et Août, période de l'année où nos seuls adhérents suffisent à remplir l'hôtel de Boulouris. La Sécurité Sociale exigeait, pour nous agréer, que notre centre soit transformé toute l'année en maison de repos, excluant tout vacancier bien portant, et ne pouvait-elle encore nous assurer un roulement fixe.

Certaines collectivités, comme Citroën par exemple, ont été arrêtées par des difficultés d'ordre différent, et nous n'avons pu trouver, malgré nos démarches, d'éléments nouveaux pour assurer la marche régulière de Boulou-

ris.

Or, depuis sa création, cette maison de vacances fait chaque année plus d'un million de déficit, couvert par la Koumia. Il n'est pas possible de continuer à grever inutilement le budget de notre association d'une somme pareille, qui serait si utile par ailleurs pour l'aide aux orphelins et à certains

de nos membres âgés et malades.

En effet, les rapports financiers vont nous indiquer que la Koumia a bloqué en banque des sommes importantes, que d'autres capitaux aussi importants sont représentés par l'hôtel de Boulouris dont l'exploitation est largement déficitaire. Dans le même temps, nous distribuons 150 NF, en moyenne par an et par orphelin. Notre Président, le Général MASSIET DU BIEST, en adressant ses vœux, dans le Bulletin de Décembre, disait: « Et c'est surtout sur l'avenir de notre Pays que nous devons, unis dans le souvenir glorieux de notre passé et de nos Morts, tourner notre pensée et nos vœux ». Il me semble que la meilleure façon de se souvenir en regardant l'avenir, serait de distribuer plus largement notre bien aux fils de nos camarades tués. Pour ceux-ci, je propose la vente de Boulouris. Le produit de cette vente pourrait être déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, fractionné en autant de parts nominatives que d'orphelins. Les intérêts leur seraient versés annuellement et ils recevraient ce capital à leur majorité.

En visant ce même but, on peut, du reste, envisager d'autres modes de distribution de ce capital: bons à intérêts progressifs, par exemple, etc... Ainsi, les mères de ces orphelins sauraient pouvoir compter sur quelques centaines de milliers d'anciens francs nécessaires à l'achèvement d'études

supérieures pour les uns, ou à l'établissement des autres.

A noter que les camarades habitués à passer l'été à Boulouris ne seraient pas lésés par la vente de cet hôtel puisqu'ils pourraient trouver dans la même région, dans les mêmes conditions, le même accueil dans les maisons du service social de l'armée. »

#### RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Le Président de la Commission Financière, Georges Crochard, donne ensuite lecture du Bilan pour l'Année 1960.

#### **BILAN AU 31 DECEMBRE 1960**

A	0	-	Y	377
A	C			1

Réalisable à court terme ou disponible:		1
Comptes de tiers Prêts d'honneur		16.200,00
Débiteurs divers	1116	
Comptes Financiers		128.147,76
Titres de placement		
C. C. P		
Caisse		
		144.347,76
PASSIF		
Capital propre et Réserves		
Dotation statutaire		300,00 142.047,76
Dettes à court terme		2.000,00
Créditeurs divers (Association Rhin et Danube)		144.347,76
		144.547,70
Comptes d'Exploitation et de Pertes et Profits		
Charges:		
Frais financiers		
Secours et œuvres sociales 9.160,00		
Musée de Montsoreau		
Boulouris         4.281,60           Frais de déplacement         2.300,00		
Bulletin 955,63		
Divers 2.155,90	201	
26.552,74		
Produits:		
Produits financiers	(1)	12.683,59 1.996,25
Subventions et Dons		3.450,00
Insignes		77,45
Solde débiteur		8.345,45
		26.552,74
2 Emprunt National 1956 = 9.740,79 NF.		

Michel BOUIS précise que nous avons gardé en compte courant une somme importante pour le cas où nous serions appelés à faire face à la grosse dépense de l'aménagement Boulouris. Dès que cela sera possible, cette somme sera placée à nouveau en valeurs sûres, Bons du Trésor ou autres, y compris le million d'anciens francs qui ne nous appartient pas, mais à l'Amicale du Maroc.

<sup>(1)</sup> Dont les plus values s/remboursement

#### MONTSOREAU

Rapport du Comité de Montsoreau. La parole est donnée au Colonel DUPAS:

« Le nouveau Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau a pris effectivement ses fonctions le 29 Mai 1960, jour ou, sur place, le Vice-Président et le Secrétaire Général sont venus lu passer les consignes.

dent et le Secrétaire Général, sont venus lui passer les consignes. Il est composé d'Octave ROYER, qui a été amputé d'une jambe au début de 1960, et qui est actuellement pour appareillage, dans une clinique de Seine-et-Oise; du Colonel DU BOYS, qui regrette de ne pouvoir être au-

jourd'hui parmi nous, et de moi-même.

En Juin 1960, la Préfecture et l'Architecte départemental nous rappelaient que conformément au § 3 de la Convention du 1er Octobre 1958, relative à l'occupation par la Koumia d'une partie du Château de MONTSOREAU pour l'installation du Musée des Goums, nous devions contracter une assurance pour les collections et les risques locatifs.

Le nécessaire fut fait, et depuis le 10 Août 1960, nous sommes assurés. En même temps, nous faisions installer un extincteur à neige carbonique pour le magnétophone et deux extincteurs à eau pulvérisée dissimulés dans les cheminées des salles d'exposition.

Un contrat d'entretien a été passé avec Monsieur LERAY, électricien à SAUMUR, pour le magnétophone, qui a besoin d'une surveillance suivie.

En Juillet, Madame DE BOURNAZEL devait faire don au Musée, d'un burnous rouge de son mari. L'Ecole de SAUMUR, étant alors très occupée aux approches du Carroussel, la cérémonie fut reportée à une date ultérieure.

L'emplacement dans la salle du Mémorial a été trouvé. Un devis de la vitrine devant contenir le burnous a été établi. Il suffit que nous soyons fixés quelques jours à l'avance de la date de la remise de ce burnous pour que nous puissions faire faire la vitrine et la mettre en place.

Les bandes de magnétophone, qui fonctionnent plusieurs heures chaque jour, particulièrement en été, s'usent, et il faut les remplacer. La maison PHILIPS, sans nous avertir, a, sur les bandes commandées, modifié le tex-

te initial en le raccourcissant.

Le Vice-Président et le Secrétaire Général sont intervenus auprès de la Maison PHILIPS qui, vers Pâques prochain, enverra un technicien pour modifier notre machine qui pourra alors recevoir les chargeurs nouveau

modèle contenant des bandes à texte intégral.

Les dépenses d'électricité étant particulièrement élevées (environ 4.000 NF. par an), des démarches ont été entreprises auprès de l'E. D. F., particulièrement par le Vice-Président. L'E. D. F. consent à établir un nouveau contrat plus avantageux et à revoir la facturation de l'année 1960. Nous espérons que nos dépenses d'électricité seront ainsi réduites de près des 3/4.

Nous avons dressé la liste de nos morts inscrits sur le Mémorial de notre Musée.

Il est indispensable que cette liste soit revue afin qu'il n'y ait ni erreurs, ni omissions pénibles pour les familles de nos disparus.

Nous avons adressé, au début de Janvier 1961, une demande d'autorisation aux Ponts-et-Chaussées, à SAUMUR, pour l'installation de deux pancartes, une à l'Est, l'autre à l'Ouest du Château, sur la route de SAUMUR-CHINON, pour signaler aux touristes de passage la présence de notre Musée.

Un prospectus à distribuer avant et pendant la saison touristique dans les hôtels et restaurants de la région, va être imprimé. Il incite les touristes à visiter Montsoreau.

Nous espérons que pancartes et prospectus augmenteront le nombre des visiteurs, et partant les recettes.

Nous voudrions pouvoir disposer de la 5º pièce, qui se trouve à l'étage du

Musée, avec comme seul accès la 4º pièce réservée à nos souvenirs d'Extrême-Orient, pour en faire une bibliothèque réservée aux seuls anciens goumiers et à leur famille.

Pour pouvoir la demander avec quelque chance de succès, il est indispensable que Monsieur Pierre LYAUTEY, qui a promis à notre Vice-Président, en Décembre dernier, de nous remettre dans le plus bref délai le bâton de Maréchal de son Oncle, accompagné de quelques objets qui grossiront à notre Musée la collection LYAUTEY, fasse connaître au conservateur, le Marquis DE GEOFFRE, qu'il ne confiera aucun autre souvenir de son Oncle, le Maréchal, à Montsoreau, réservant les quelques objets dont il veut bien se désaisir, au seul profit du Musée des Goums. »

\*

#### **BOULOURIS**

#### REFERENDUM

Jacques OXENAAR informe ensuite l'Assemblée que nous avons envoyé 730 circulaires concernant le référendum. Nous avons reçu 382 réponses. Le quorum étant de 365, il est donc atteint. 273 votent pour la transformation de Boulouris en Motel, et 99 votent pour la vente de Boulouris. Dix circulaires n'ont pas atteint leurs destinataires. 348 de nos camarades n'ont pas été intéressés par cette question. Il résulte de ces chiffres que nos camarades désirent garder Boulouris.

Le Général GAUTIER n'ayant pu assister à l'Assemblée et s'étant excusé, Jacques-R. OXENAAR donne lecture de son rapport :

#### RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION DE BOULOURIS

Le Général GAUTIER et le Colonel TIVOLLE ont procédé en commun à l'étude demandée par le Conseil d'administration de la Koumia, dans sa réunion du 19 Novembre 1960, et relative à la transformation de la Maison des Goums de Boulouris en « Motel ».

Cette étude a été effectuée en prenant pour base le projet TOURNIE et les résultats en sont indiqués ci-après :

#### I. — DÉPENSES A AMORTIR :

a) Transformation proprement dite: Avant-projet avait été demandé à M. JANSEN, Architecte à Saint-Raphaël, qui avait déjà été chargé des travaux

d'agrandissement de la Maison.

M. JANSEN a fourni tout d'abord un premier projet, daté du 13 Janvier 1961 (devis et plans joints). Ce projet représentait la meilleure solution, réalisant ce que devrait être un véritable Motel, vu par un architecte. Mais il entraînait de très importants remaniements, constructions et démolitions de cloisons, transfert des douches communes dans les studios, etc... Il donnait un total de 17 studios plus une chambre isolée. Son devis dépassait 7 millions d'anciens francs. Il ne pouvait donc être question de le réaliser et il a été demandé à M. JANSEN d'établir un projet plus modeste en volume et en qualité, conformément aux instructions contenues dans la lettre qui lui a été adressée le 16 Janvier.

Le deuxième projet de M. JANSEN, en date du 18 Janvier, s'élève à environ 3 millions d'anciens francs, et il ne paraît guère possible de descendre plus bas sans en arriver à un « bricolage » qui saccagerait définitivement la Maison. A noter que dans le devis, sont compris les réchauds électriques pour chaque tasanerie (pouvant d'ailleurs être remplacée par une installation au butane, comme prévu par le projet TOURNIE), ce qui couvre par

conséquent les quatre premières rubriques du projet TOURNIE.

b) Matériel. — Le matériel existe déjà en grande partie. Le complément à acheter représente une dépense de l'ordre de 150.000 anciens francs.

Les dépenses à amortir peuvent dont être évaluées à :

Travaux	 	 	 	 	3.200.000
Matériel	 	 	 	 	150.000

TOTAL 3.350,000

scit, arrondi avec imprévus: 3.500.000.

#### II. - FRAIS D'EXPLOITATION:

Salaire gérant (sans observation, la recherche du gérant à ces conditions n'étant pas du ressort de cette étude)	400.000
Sécurité Sociale - Allocations Familiales	160.000
Electricité (la consommation la plus onéreuse, pour ne pas dire ruineuse, a été, pour 1960, celle du courant « force »). La chambre froide sera supprimée, mais il restera 2 cumulus et l'expérience montre que les pensionnaires usent de l'eau chaude sans ménagements. Une diminution ne pourra être obtenue que par une règlementation draconienne de l'usage des douches. L'usage des réchauds électriques ne rapporterait qu'à l'E. D. F.	150.000
Blanchissage (sans observation)	60.000
Assurances (montant des différentes polices, à l'exclusion de la police auto)	81.000
Eau: 56.000 de forfait — 28.000 d'excédent	84.000
Amortissement du matériel (sans observation)	200.000
Divers (sans observation)	100.000
Enfin, à défaut d'une femme de chambre, une femme de ménage à 4 heures par jour, est absolument nécessaire pour assurer le nettoyage des parties communes de la Maison (ce qui n'existe pas dans un véritable motel, construit comme têl: couloirs, escaliers, douches, w. c., soit 4 heures à 250 anciens francs par jour = 1.000 60.000 pour 2 mois + Sécurité Sociale: 24.000 = 84.000 90.000 pour 3 mois + Sécurité Sociale: 36.000 = 126.000 Total des frais d'exploitation: 2 mois	
	1.319.000
Total des frais d'exploitation: 3 mois + 126.000	1.361.000

#### III. — RECETTES.

Là, c'est l'inconnu. Tout dépend de la clientèle, tout comme dans la formule qui a été appliquée jusqu'à présent. Seule, l'expérience peut montrer si le « motel » verra plus d'affluence que l'hôtel, à moins que l'on soit certain que le résultat du référendum signifie que les deux cent et quelques camarades qui ne sont pas venus à l'hôtel et qui ont voté pour la transformation en « motel » assureront le plein de ce nouvel établissement.

Quoiqu'il en soit, si les conditions prévues par le projet TOURN. lisent pleinement : location des studios pendant trois mois, on ob 12 studios à 35.000 pendant 3 mois	
	1.404.000
A déduire frais d'exploitation	1.361.000
donc pas d'amortissement possible des frais de transformation.	43.000
Or, la location de tous les studios pendant trois mois est plus quantique, pour ne pas dire illusoire, et la location pendant les deux pleines vacances (Juillet et Août) donnerait:	
12 studios à 35.000 pendant deux mois	840.000 144.000
Soit arrondi	984.000 1.000.000
Frais d'exploitation arrondis au minimum	1.300.000
Déficit	300.000
	The second second second

donc même résultat qu'auparavant avec d'énormes dépenses de transfor-

mation en plus.

Ces chiffres nous dispensent d'alourdir ce travail par d'autres considérations et suffisent à nous amener, le Colonel TIVOLLE et moi, à conclure que le projet de motel ne nous semble pas rentable et à en déconseiller l'adoption. Il serait cependant opportun de donner connaissance à l'Assemblée Générale des termes de la lettre du Général MELLIER, créateur de la Maison, que j'ai communiqués au Bureau de la Koumia, dans ma lettre du 9 Décembre 1960.

D'autre part, il est un point qu'il importerait de préciser à nos camarades pour éviter qu'ils se fassent des illusions sur les possibilités « hors sai-

sons » de notre Maison.

La Circulaire nº 40, relative au « référendum » sur Boulouris, indique que les studios pourraient être loués en toutes saisons pour des séjours de va-

cances ou de repos.

Or, si Boulouris est un agréable séjour d'été, et aussi de fin de printemps et de début d'automne, ce n'est pas un séjour d'hiver. C'est alors le vide à peu près absolu, sans ressources et sans distractions, les magasins, cafés, cinémas, etc... se trouvant à quatre bons kilomètres, à Saint-Raphaël. Aussi les hivernants cherchent-ils plus volontiers, et trouvent d'ailleurs facilement, des séjours plus agréables et plus vivants dans les villes qui jalonnent la Côte, entre Toulon et Nice: Hyères, où existe un magnifique hôtel de l'Armée, très fréquenté l'hiver comme l'été, Saint-Raphaël, Cannes, Antibes, Nice, etc...

J'avais cru, moi aussi, au début, qu'une saison d'hiver était possible à

Boulouris, mais je me suis aperçu qu'il n'y fallait pas compter.

Maintenant, quelle solution adopter, puisque la vente est exclue et le mo-

tel irréalisable?

Il ne reste qu'à continuer comme avant, en admettant une assez forte augmentation des tarifs, tout en restant bien au-dessous des prix normaux, en comprimant au possible certaines dépenses (l'emploi d'homme de peine a déjà été supprimé en novembre, économie de 35.000 x 12 + sécurité sociale, l'entretien du jardin et des abords devant être assuré par un ouvrier à la journée quand le besoin s'en fera sentir, et enfin — question essentielle, en mettant en place un gérant consacrant tout son temps à la Maison, assurant surveillance et discipline du personnel...

Sinon, fermer carrément pour cette année et étudier à fond, à tête reposée, une nouvelle formule, telle que celle préconisée par JOUHAUD, ou par OXENAAR, sans être pressé par le temps, ce qui ne va pas être le cas si la

Maison doit ouvrir en Juin. »

Jacques OXENAAR donne ensuite lecture de la lettre du Général MEL-LIER, dont il est question dans le rapport du Général GAUTIER:

« ... Pour Boulouris, l'expérience est concluante. Il fallait le faire sur plusieurs années. Hé bien, on ne peut continuer dans la même voie. Certains, écrivez-vous, envisagent une formule « self service ». On peut certes l'étudier. A première vue, elle ne me satisfait pas pour les raisons suivantes : les aménagements nécessaires seront onéreux et les locaux ne s'y prêtent guère. Les risques de détérioration de l'immeuble et du matériel seront accrus, et les travaux de remise en état, en fin de saison, seront plus importants. L'établissement deviendra peu à peu une sorte de caserne mal tenue. Et puis, la formule plaira-t-elle? J'en doute. Un self service de ce genre convient surtout à des jeunes peu encombrés de famille; or, dans notre groupement, les jeunes se raréfient.

« On pouvait penser, il y a quelques années, que cette Maison de regroupement des camarades et des souvenirs aurait un certain succès. C'est une erreur, et il ne faut pas persévérer, puisque notre œuvre n'intéresse qu'une toute petite minorité. A mon avis, il faut fermer dès maintenant en laissant un gardien pour éviter le pillage; et puis il faut chercher à vendre soit à un groupement qui a déjà une organisation similaire et qui désire s'agrandir (Armée par exemple), soit à un particulier. Je pense que le moment est favorable, car peu à peu, l'Algérie va se transférer en partie sur la Côte

d'Azur.

« Je regrette, certes, l'échec de notre tentative, à laquelle, vous surtout, et moi aussi, nous nous sommes dévoués. Les camarades n'ont pas répondu à nos vœux, il ne faut plus persévérer.

«La décision appartient maintenant à la Koumia.»

La discussion est alors ouverte:

#### Albert TOURNIE:

« Me référant aux diverses suggestions et observations émises par mes camarades, ainsi qu'aux idées que ces derniers nous ont fait connaître lors du « référendum », il ressort :

— que le premier point acquis est que Boulouris ne doit pas être vendu.

De ce fait, il apparaît utile, dans l'immédiat, de ne pas changer la formule de Boulouris, et je conseille vivement de modifier sa gestion:

1º — En prévoyant une meilleure et plus complète utilisation de la Maison :

2º — En supprimant au maximum les frais généraux.

Une meilleure utilisation des lieux devrait être faite par le Gérant désigné qui pourra se mettre en rapport avec les éléments militaires ou autres associations pour louer des chambres à un prix susceptible d'intéresser les personnes séjournant à Fréjus ou à Saint-Raphaël. La façon dont il traitera ses hôtes sera également une publicité directe et sûre, qui portera ses fruits. Il devra gérer cette maison en « bon commerçant », des frais généraux seraient bien entendu à étudier sur place, mais le gérant et sa famille devront œuvrer eux-mêmes, comme le font la plupart des commerçants dont le chiffre d'affaires est insuffisant pour se permettre de gérer seulement administrativement, autrement dit, ils devront apporter leur contribution de travail personnel, et se faire aider pendant les deux mois de la saison, en tenant eux-mêmes les principaux rôles: cuisine, caisse et bar. Ce sont des détails sur lesquels je me permets d'insister, car ils sont à la base de la rentabilité de Boulouris.

Pour conclure, je me permets également de proposer de renouveler une fois de plus l'expérience avec un nouveau gérant pour l'année 1961. »

Maître REVEILLAUD déclare que le fond du problème réside dans le fait que Boulouris est malheureusement mal placé, car, en dehors de la saison d'été, le pays est absolument mort. Tout est fermé. Il y a des villes sur la Côte, bien situées, on y trouve toutes les distractions d'une grande ville toute l'année, comme Nice, Toulon, Cannes, Hyères, etc... Alors que Boulouris — la preuve en est faite — ne fonctionne que du 15 Julilet au 1<sup>er</sup> Septembre. Si on augmente les frais en faisant de grands travaux, le malheur sera toujours là, car on ne déplace pas Boulouris, et les vacanciers ne viendront toujours que pendant cette courte période.

Il faudrait donc louer Boulouris à l'année à un homme de métier. Il réserverait aux membres de la Koumia la maison pendant la période des vacances, et pendant 10 mois où elle n'est pas utilisée par nous, il pourrait louer des chambres, par exemple aux officiers ou sous-officiers qui sont en

garnison à Fréjus.

Ce n'est pas une question que nous pouvons règler d'ici, mais qui dépend d'un gérant astucieux, et surtout du métier. Dans ces conditions, Boulouris pourrait devenir rentable. Nous ne sommes pas là pour faire une expérience commerciale, mais nous voulons seulement trouver une solution pour éviter la perte. Car, il est pénible d'envisager de se séparer de cette maison qui constitue une sorte de symbole d'unité pour notre association. Je crois que la réussite de Boulouris dépend d'un homme que nous devons trouver parmi nos camarades revenus d'Afrique du Nord et qui serait heureux de s'y fixer et de se faire une situation. Après nous avoir versé une sérieuse caution, il pourrait à la fois louer à son profit les chambres de Boulouris, sous la condition qu'il les entretienne et fasse les travaux de réparation et pendant deux mois, les réserver aux membres de la Koumia. Si la maison est bien tenue et bien organisée, les camarades' iront certainement en plus grand nombre.

Il est aussi invraisemblable que cette maison n'ait fait aucun bénéfice sur

le Bar et le Restaurant.

Je suis certain, dit-il, qu'un de nos camarades de métier gagnera largement sa vie s'il prend cette affaire bien en mains. Pour résumer, deux périodes : réserver deux mois de l'année Boulouris aux membres de la Koumia, et les dix autres mois, location au profit du gérant qui nous paierait un loyer mensuel. »

JOUHAUD propose de faire de la publicité, sans nous découvrir, pour trouver un hôtelier qui rentrerait de Tunisie ou du Maroc, et prendrait la gérance de Boulouris, contre une sérieuse caution et des garanties morales.

Jacques R. OXENAAR demande, puisque les camarades ont voté à une grosse majorité contre la vente de Boulouris, de tenter une nouvelle expérience sous la forme pension-hôtel, avec un nouveau gérant, RUEDA ayant donné sa démission.

Michel BOUIS répond qu'il n'y a pas de décision à prendre aujourd'hui, mais seulement à échanger des idées. Le Général MAS-SIET DE BIEST propose de créer une Commission de 7 ou 8 membres qui étudiera tous les aspects du problème, prix éventuels de vente, possibilité d'une gérance libre, publicité à donner, etc... Cette Commission travaillers dans les semaines qui vont venir, et apportera ses résultats qui seront transmis par une circulaire adressée par le Conseil aux membres de la Koumia.

On met aux voix pour savoir si nous devons continuer à exploiter une année de plus, avec un nouveau gérant. La réponse est « Oui » à une très grosse majorité.

Michel BOUIS demande alors aux membres présents qui accepteraient de faire partie de cette Commission de se faire connaître. Se sont proposés : Maître REVEILLAUD, Jacques-R. OXENAAR, Madame PROUX-GUYOMAR, Colonel BERTIAUX, Albert TOURNIE, Docteur LANGLAIS, A. JOUHAUD, Mademoiselle France GEORGES.

Quelques noms ont été suggérés comme gérants éventuels: FOHRER, BATTU, GOUMY, GARUZ. Il est entendu que la Commission prendra con-

tact avec eux.

#### CÉRÉMONIE DE LA PLAQUE

QUESTIONS DIVERSES. — Jacques OXENAAR donne tout d'abord les dernières informations relatives à la cérémonie de demain, et en particulier à l'horaire. Il demande à chacun d'être ponctuel au rendez-vous pour que cette cérémonie, rehaussée de la présence des plus hautes personnalités civiles et militaires, revête un caractère particulièrement brillant, en songeant qu'une fois encore nous aurons tous l'honneur d'être réunis autour du prestigieux drapeau des GOUMS MAROCAINS».

CONGRES DANS LES VOSGES. — Notre camarade FEUILLARD, qui vient de s'excuser par télégramme, devrait être parmi nous ce soir pour nous parler de ce Congrès dans les Vosges, qui doit avoir lieu je crois à la Pentecôte. Vous savez que cette cérémonie prévue l'année dernière, avait été reportée à cette année. à cause du rassemblement à Cassino.

Je ne suis pas au courant des détails de l'organisation de cette fête, prévue par notre Président de la Section des Vosges. Je demanderrai à ce dernier de bien vouloir nous faire part de ses projets par la voie du prochain bulletin, en l'assurant d'ores et déjà de l'entière collaboration du secrétariat.

#### RECRUTEMENT

L'Amicale compte à l'heure actuelle 750 membres. C'est peu en raison du

grand nombre des anciens des Goums et des A. I.

Cette année, le secrétariat a fait une campagne de recrutement importante puisque depuis la dernière Assemblée Générale, il a réussi à faire 108 nouveaux adhérents, grâce en particulier, à la collaboration de quelques camarades qui nous ont transmis de nouvelles adresses. Ce travail continue cette année. Aidés en particulier par le Colonel BERTIAUX, nous sommes en train d'éplucher l'annuaire des Officiers pour retrouver les noms des camarades qui ne figurent pas à notre fichier. Après cela, il faudra retrouver leurs adresses.

Mais il y a aussi tous ceux qui ne sont pas Officiers et ceux qui ne sont plus dans l'Armée, et là, encore une fois, c'est seulement l'aide que chacun de vous peut nous apporter qui peut nous permettre de grossir nos effec-

tifs.

Naturellement, cette recherche concerne aussi les veuves de nos dispa-

rus. La Koumia en compte seulement 35 dans son fichier.

Si chacun de vous nous donnait un nom et une adresse, ce qui est certainement très facile, nous serions 700 de plus l'année prochaine. Je serais heureux de pouvoir vous dire, à notre prochaine Assemblée Générale, que la Koumia compte 1.500 membres.

PAIEMENT DES COTISATIONS. — C'est un sujet capital sur lequel nous sommes obligés de revenir constamment, car ce paiement des cotisations est la base même de la vie de l'association.

Nous voyons trop autour de nous mourir lentement des amicales similai-

res à la nôtre pour ne pas tirer énergiquement le signal d'alarme.

La Koumia compte actuellement, je vous l'ai dit tout à l'heure, 750 membres. Au 10 Octobre dernier, nous avons envoyé à 387 de nos camarades qui étaient en retard de leur cotisation, une circulaire dont vous avez pu lire le texte dans notre dernier Bulletin (N° 14). Au 31 Décembre 1960, 123 d'entre eux nous avaient répondu et s'étaient mis en règle. Il n'en reste pas noins qu'à l'heure actuelle, 264 de nos adhérents n'ont pas cru utile ou ont oublié de répondre à cet appel à la solidarité.

Je leur lance ici, aujourd'hui, une fois encore, un pressant et amical

S. O. S.

Je dois cependant préciser que, parmi les camarades qui nous ont répondu, nombreux ont été ceux qui ont généreusement et très largement rattrapé leur négligence en faisant des dons à notre caisse d'entr'aide. La Koumia leur en est infiniment reconnaissante.

#### BULLETIN

Cette question est liée à la précédente et a autant d'importance pour la

vie de l'Association.

Ce Bulletin est le lien unique entre ceux que leur éloignement et les circonstances empêchent de se retrouver de temps à autre, comme nous le faisons, ou le ferons, aujourd'hui et demain. Nous, qui assurons le Secrétariat, nous voyons bien par la correspondance que nous recevons, tout l'intérêt que lui portent les camarades isolés qui retrouvent par lui un confact précieux avec des amis et des souvenirs.

N'hésitez jamais à nous envoyer vos suggestions, vos réflexions et si vous avez le temps, des souvenirs personnels. Bref, donnez-nous votre collaboration. Nous nous efforcerons de faire paraître le Bulletin plus souvent. Mais

une fois encore, il me faut citer des chiffres.

Chaque Bulletin, distribution comprise, nous coûte 85.000 anciens francs. C'est grâce à notre camarade FEUILLARD, vous le savez, que nous arrivons à un prix d'édition aussi réduit, bien que nous ne puissions être inscrits à la Commission Paritaire, ce qui nous permettrait d'avoir un tarif beaucoup plus bas. Mais, pour cela, il faudrait que ce Bulletin paraisse au moins trimestriellement. Or, calculez avec moi, en anciens francs:

En 1960:	3 Bulletins par an, à 85.000 francs	
	Déficit annuel cur ce noste	37 500

et trois bulletins seulement édités.

A vous de juger, mes chers camarades, et surtout de nous aider.

(1) Compte tenu des services gratuits (veuves, ascendants, membres bienfaiteurs, etc...)

SUBVENTION DE L'ETAT. — Etant donné notre activité générale et en particulier notre importante action sociale, nous allons tenter, cette année, d'obtenir une subvention du Ministère des A. C. Un dossier important et compliqué est à constituer.

C'est un travail en cours qui doit être présenté au début du mois de

mars prochain.

J'espère que nous obtiendrons des résultats.

LIVRE D'OR. — Nous avons demandé au Commandant CROCHARD de s'en charger, et il a bien voulu accepter. Nous l'en remercions infiniment. C'est un travail minutieux et délicat, qui demande un grand soin dans sa réalisation.

Ce Livre d'Or sera ensuite déposé au Secrétariat et à la disposition de

tous ceux qui voudront le compulser.

Les suggestions ou l'aide de chacun de vous est là aussi sollicitée.

#### TOMBOLA « RHIN ET DANUBE »

Comme chaque année, «RHIN & DANUBE» organise, au profit de ses œuvres sociales, une grande Tombola nationale. Vous savez combien cette grande Association amie nous aide en toutes circonstances; déjà, en nous admettant dans son sein et en nous faisant profiter de sa bonne organisation. Si nous sommes, maintenant et tout à l'heure, agréablement reçus et installés, c'est grâce à elle. De plus, son service social nous a toujours aidés à résoudre des problèmes qui nous étaient posés et parfois même nous a appuyé financièrement.

C'est donc un devoir pour nous d'aider à notre tour « RHIN & DANUBE».

L'aider, c'est aider La Koumia.

J'ai pris, pour le compte de l'Association, 300 billets de Tombola par carnets de 10. Je vous demande de m'aider à placer ces 30 carnets et de venir tout à l'heure, vous les arracher de haute lutte.

Je vous en remercie à l'avance.

N.-B. — Dès la fin de la réunion, répondant à l'appel du Secrétaire général, les présents se sont battus (moralement) pour avoir des billets. Les camarades qui désireraient encore en obtenir sont priés de les demander au Secrétariat. La tombola sera tirée le 25 Mai, et les résultats seront publiés dans notre prochain Bulletin. Nous rappelons qu'elle est l'enjeu de plusieurs centaines de lots dont une voiture « Ondine », un scooter, un réfrigérateur, dix cyclomoteurs, machines à écrire, chauffe-eau, radios, montres, etc...

#### DIVERS

J'en ai maintenant terminé avec les questions diverses les plus importantes ou les plus actuelles. Je demande aux camarades qui auraient encore des suggestions à émettre ou des questions à poser, de bien vouloir le faire maintenant.

Madame PROUX-GUYOMAR demande la parole et fait voter à l'unanimité, l'augmentation du don de Noël aux orphelins.

#### Jacques OXENAAR:

Un dernier mot encore, si vous le permettez: Pour ceux qui ont utilisé des billets de réduction S.N.C.F., n'oubliez pas de les faire tamponner par le Secrétariat, qui se tient dès maintenant à votre disposition, afin que vous puissiez bénéficier au retour du même tarif préférențiel.

Notre Assemblée Générale est maintenant levée. Nous allons, si vous le voulez bien, aller prendre le pot de l'amitié, et pour ceux qui assisteront à notre dîner, je vous signale que, considérant que nous sommes en famille, nous avons exclu tout protocole et que, sauf quelques places que je vous demande de réserver à la table d'honneur, chacun s'installera selon ses goûts et ses amitiés, en marquant sa place à l'aide d'un petit carton portant son nom, que je tiendrai tout à l'heure à votre disposition.

Merci à tous.

Après quelques mots par lesquels le Général GUILLAUME dit sa joie de constater que nous nous trouvions une fois de plus réunis en aussi grand nombre et d'avoir parmi nous le Général PARLANGE, qui sera demain le héros du jour avec Jacques OXENAAR, la séance est levée à 19 h. 30.

Après l'Assemblée Générale et l'apéritif pris au Bar de « Rhin et Danube », un dîner amical, présidé par le Général GUILLAUME et le Général PARLANGE a réuni cent personnes dans l'ambiance habituelle, si chère à pos cœurs de Goumiers.



公

Je renouvelle ici notre appel pressant: A l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de 1961, c'est-à-dire dans quelques mois, il y aura à pourvoir au Conseil les trois postes de Président (MASSIET DE BIEST), de Vice-Président (MICHEL BOUIS), et de Secrétaire Général (JACQUES OXENAAR).

Camarades de Paris, qui disposez de quelque loisir, faites-vous connaître.

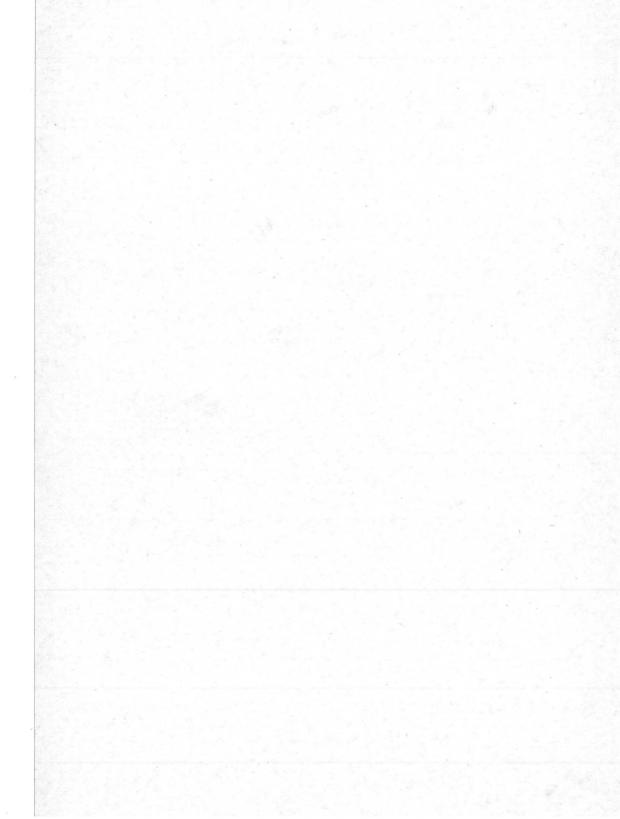
Michel BOUIS.





PARIS - 5 FÉVRIER 1961 - COUR D'HONNEUR DES INVALIDES

La plaque, entourée de sa garde d'honneur sera, après l'émouvante Allocution du Général Guillaume, dévoilée par le Maréchal Juin.



# Le Solennel Hommage de l'Armée Française

AUX

# GOUMIERS MAROCAINS

La Cour d'Honneur des Invalides a été, le Dimanche 5 Février 1961, le théâtre d'une émouvante cérémonie avec l'inauguration, par le Maréchal JUIN et le Général GUILLAUME, d'une plaque destinée à rappeler le souvenir des goumiers marocains morts au Service de la France, de 1908 à 1956.

Ce dernier hommage de la France et de son Armée à ses anciens compagnons d'armes est dû à l'initiative de LA KOUMIA qui a pu, à cette occasion, procéder à un recensement général de tous ses amis et donner une preuve nouvelle de sa vitalité.

Une foule grave et recueillie se rassembla à partir de 10 heures autour des plus hautes autorités civiles et militaires. Parmi ces derniers, beaucoup avaient eu autrefois le grand honneur d'avoir servi sous le képi bleu ciel

des Forces Supplétives du MAROC.

Nommer tous ceux qui avaient bien voulu donner, par leur présence, tout son sens à cette cérémonie du Souvenir, est impossible, mais nous ne pouvons ne pas citer les noms de Madame la Maréchale LECLERC, Madame la Maréchale JUIN, du Général WEYGAND, toujours alerte malgré ses 94 ans... Le Ministre des Armées représenté par le Général LE PULOCH, chef d'Etat-Major de l'Armée, le Ministre des Anciens Combattants, représenté par Monsieur LISCOET, Monsieur RIVALLAND, Délégué Ministériel pour l'Armée de Terre, représenté par le Général ROUVILLOIS, le Général ELY, Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale, représenté par le Général HUCHER, le Général CATROUX, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le Général DEMETZ, Gouverneur Militaire de Paris, le Général KŒNIG, le Général MAGRIN-VERNERET, le Général LECOMTE, le Général GRANGER, le Général H. ZELLER, le Général Henri MARTIN, les anciens chefs du Corps Expéditionnaire Français, parmi lesquels le Général DE MONSABERT, nos Commandants de G. T. M., tous présents, sauf, à son grand regret, le Général GAUTIER, etc...

Monsieur X. VALLAT, ancien Directeur des Affaires Politiques, toujours fidèle aux officiers des Affaires Indigènes; Monsieur Pierre LYAUTEY, Monsieur VOIZARD, Monsieur FINES, Monsieur LAMY, Monsieur CAPITAN,

etc..

L'Armée Britannique était représentée par le Général MITCHELL, attaché militaire de Grande-Bretagne à PARIS, tandis que le Colonel WALONE avait été envoyé par l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique.

#### SOLENNEL HOMMAGE

Très nombreuses aussi étaient les délégations des Associations d'Anciens Combattants de l'Armée d'Afrique ou affiliées à « Rhin et Danube » et aux F. F. L.

Leurs drapeaux, groupés autour de la plaque recouverte d'un voile tricolore, et placée au milieu de la Cour, complétaient la garde d'honneur montée par nos fanions de G. T. M., ornés de la queue de cheval t eintée du henné des jours de fête.

Six de nos camarades avaient revêtu la djellaba et le cheche traditionnel pour porter une dernière fois ces emblêmes aux soies délavées et aux décorations lourdes de palmes et d'étoiles.

ROUSTAN, pour le 1<sup>er</sup> G. T. M., BRAMI pour le 2<sup>e</sup> G. T. M., RODIER pour le 3<sup>e</sup> G. T. M., LEPINE pour le 4<sup>e</sup> G. T. M., POMMARD pour le G.T.M. d'Extrême-Orient, et enfin notre fidèle POULIN, avec le fanion de la KOUMIA.

La cérémonie proprement dite fut précédée par une prise d'armes dont la majesté fut particulièrement appréciée par toute l'assistance.

En effet, les honneurs étaient rendus par un détachement du 7º Escadron de Spahis de SENLIS et sa célèbre fanfare, dont les tenues orientales rouges et blanches, jetaient une note éclatante dans ce cadre des Invalides rendu encore plus sévère par la brume d'une matinée d'hiver parisien.

Bientôt, la sonnerie « A l'Etendard » allait retentir pour saluer le Drapeau des Goums, quittant, pour la circonstance, le Musée de l'Armée tout proche.

Puis le Général GUILLAUME et le Général MASSIET DU BIEST accueillirent le Maréchal JUIN, qui passa aussitôt les troupes en revue avant de venir saluer les autorités et les fanions des associations.

Ensuite, commença la remise de décorations à des anciens des goums et du C. E. F. par le Maréchal JUIN et le Général GUILLAUME.

Le Général PARLANGE — dont il est inutile de retracer ici la carrière de vieux marocain et de pacificateur de l'Algérie — se vit remettre les insignes de Grand Croix de la Légion d'Honneur, et combien fut sincère l'accolade donnée par le Maréchal JUIN à son camarade « BOULANGE » si connu au delà de la Méditerranée.

Puis ce fut le Général PARDES, l'ancien Chef d'Etat-Major de la 3º D.I.A. en Italie, qui reçut la plaque de Grand Officier.

La cravate de la Légion d'Honneur allait être remise aux Colonels LE BOITEUX et COMMARET, anciens du 1<sup>er</sup> G. T. M., au Colonel CHANEY, ancien du 2<sup>e</sup> G. T. M., au Colonel des A.M.M., GUERMOUCHE.

Notre dévoué Secrétaire Général Jacques OXENAAR se voyait décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que le Capitaine RIVIERE, ancien du 1<sup>er</sup> G. T. M.; la Médaille Militaire était également remise à notre vieux camarade OUINTY.

Le fils aîné du Commandant BAUD, un des derniers Officiers des Affaires Indigènes, tombés glorieusement sur la terre marocaine, reçut des mains du Maréchal JUIN, la rosette de la Légion d'Honneur de son père, tandis que le Général GUILLAUME confiait la Croix de Chevalier du Capitaine MAGROU, décédé des suites de blessures reçues en Indochine, à son jeune fils Jean-Yves.

Puis le Général GUILLAUME prit la parole pour retracer les étapes de l'épopée des Goums marocains de 1908 à 1956, de l'importance des sacrifices consentis par eux et par leurs chefs pour accomplir leurs missions.

Combien fut émouvante sa conclusion, citant les derniers vers d'une « Prière » pour ces « durs gerriers de Berbérie », pour « qu'ils sachent, ô qu'ils sachent Seigneur, combien nous les avons aimés ». (1)

(1) Nos lecteurs trouveront dans ce bulletin le texte de ce magnifique discours plus, heureux que les assistants de la cérémonie qui ne l'entendirent que fort imparfaitement en raison d'une bien malencontreuse panne du système de sonorisation.

Le Maréchal JUIN dévoilait ensuite la plaque portant gravée dans une dalle de COMBLANCHIEN, l'inscription suivante:

# A LA MÉMOIRE

des 4.300 Ossiciers, Sous-Officiers Hommes de Troupe Français et Marocains

des Goums Marocains et des Affaires Indigènes du Maroc

TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR

MAROC - ALGÉRIE - TUNISIE - FRANCE ALLEMAGNE - EXTRÊME-ORIENT

1908

\*

1956

« La Koumia »

#### SOLENNEL HOMMAGE

L'Eglise Saint-Louis des Invalides se remplit bientôt d'une foule immense venue assister à la Messe Annuelle pour les morts du Corps Expéditionnaire Français en Italie, l'Association frère, dont le Président Me DUBOIS avait bien voulu permettre aux anciens goumiers de placer sur le catafalque drapé de tricolore, une djellaba brune et de leur faire monter une garde d'honneur avec les fanions des G. T. M. et celui de LA KOUMIA.

Monseigneur SOURIS, l'Aumônier d'AGADIR, si connu de tous nos camarades du Sud Marocain, allait célébrer la Messe, tandis que le Chanoine LANCRENON, aux brillants titres de guerre de 1914 et de 1939-1945, devait, dans un sermon d'une rare élévation de pensée, tirer les enseignements de ces manifestations placées sous le signe de la véritable fraternité francomusulmane indispensable pour le rétablissement d'une paix durable en Afrique du Nord.

Une absoute, donnée par Monseigneur RIVIERE, ancien evêque de MONACO et oncle de notre camarade RIVIERE, termina solennellement cette matinée consacrée au souvenir de notre Armée d'Afrique et de ses anciens compagnons d'Armes, les Goumiers Marocains, dont les sacrifices se devaient d'être rappelés dans ce haut lieu de nos gloires militaires, à l'ombre du tombeau de l'Empereur qui, lui aussi, connaissait bien la valeur des combattants musulmans et avait su se les attacher avec ses Mameluks.

LA KOUMIA est fière d'avoir pu mener à bien la réalisation de cet acte de reconnaissance, et elle remercie en particulier son principal promoteur notre sympathique camarade RAULT, qui, malheureusement, étant actuellement en Algérie, n'a pu venir assister à cette si belle et émouvante cérémonie d'inauguration.

YVES JOUIN.

- N.-B. Deux articles très intéressants et très bien documentés sont parus dans « LA VIE MILITAIRE » des 17 et 24 Février 1961 (N° 7 et 8).
  - Un important compte-rendu de la cérémonie a également été fait dans le Journal « RHIN ET DANUBE » (N° 133 5 Avril 1961).



### DISCOURS

# prononcé le 5 Février 1961 par le Général Guillaume

# A L'INAUGURATION DE LA PLAOUE commémorant le Souvenir des Goums Marocains

## aux INVALIDES

Monsieur le Maréchal. Madame la Maréchale, Mon Général. Mes chers Camarades.

Au col de la Croix des Moinats, dans un site grandiose des Vosges, se dresse une stèle de granit, rappelant l'épopée des Goums Marocains de l'Atlas au Danube.

Dans le château de Montsoreau, sur les rives de la Loire, un musée abrite les souvenirs et les reliques des Goums et des Affaires Indigènes

du Maroc.

Il était normal que, sous ces voûtes des Invalides, proches de la chapelle Saint-Louis, sanctuaire de nos gloires militaires, à deux pas de la tombe de l'Empereur, une plaque fut apposée, parmi tant d'autres, pour rappeler le sacrifice des officiers, sous-officiers et hommes de troupe des Goums et des Affaires indigènes du Maroc, tombés au champ d'honneur, au cours de près d'un demi-siècle, de 1908 à 1956, sur les champs de bataille d'Afrique, d'Europe et d'Extrême-Orient.

C'est cette plaque que le Maréchal Juin va, dans quelques instants,

dévoiler devant vous.

Monsieur le Maréchal, nous vous sommes profondément reconnaissants d'avoir répondu à notre appel pour accomplir ce geste. Pour nous, vous êtes le Maréchal d'Afrique, le Commandant du Corps Expéditionnaire d'Italie, prestigieux vainqueur de la marche sur Rome. Mais vous êtes aussi, comme nous un « Vieux Marocain ». Comme nous, vous avez « baroudé » dans les montagnes de l'Atlas et de Rif. Mais surtout vous avez servi dans l'entourage immédiat, dans l'ambiance du Maréchal Lyautey, dont nous nous honorons d'avoir été les disciples et les élèves et qui nous

a marqués, pour toujours, de son empreinte. A votre nom et à celui du Maréchal Lyautey, permettez-moi d'associer celui du Général de Gaulle, libérateur du territoire, du Général Weygand qui, lors de son commandement en chef en Afrique française alors que notre pays était sous le joug, sut ranimer en nous la foi en une revanche prochaine, celui du Général Noguès, sans qui les Tabors marocains n'auraient pu être créés dans la clandestinité, celui du Général Giraud, qui, au lendemain du débarquement allié fit de l'Armée d'Afrique l'incomparable outil de guerre appelé entre vos mains, en Italie, à rendre, selon votre propre expression, « la fierté à nos cœurs, la gloire à nos drapeaux », celui du Maréchal de Lattre dont l'ardente impulsion nous conduisit des côtes de Provence jusqu'au delà du Rhin et du Danube. Je rappellerai enfin, que le Maréchal Leclerc, avant de conduire sa glorieuse phalange de Koufra à Strasbourg et à Berchtesgaden, avait parmi nous, servi au Maroc.

Dois-je faire, devant vous, l'historique du Corps des Affaires Indigènes et celui des Goums? A l'origine du Protectorat, la création du Service des Renseignements, première appellation donnée au Service des Affaires Indigènes, fut l'œuvre du Colonel Berriau, un de nos plus brillants officiers des Confins. La mort le surprit en pleine action en 1918. A ses obsèques, le Général Lyautey rendit à sa mémoire un émouvant hommage : « Un frère, dit-il, ne parle pas sur la tombe de son frère, et nous étions Berriau et moi, d'une amitié fraternelle ». Puis, évoquant l'attachement que vouait aux Musulmans le Colonel Berriau, il dit : « Il n'y a pas d'œuvre humaine qui, pour être vraiment grande, n'ait besoin d'une parcelle d'amour ». Ces paroles du Maréchal Lyautey ont été en demeurent gravées dans nos mémoires. Certes, pour mettre fin à une anarchie séculaire, obstacle à tout progrès, nous dûmes, pendant des années, livrer de durs et sanglants combats. Les officiers des Affaires Indigènes, exposés aux plus grands périls, payèrent un lourd tribut à la pacification. C'est ainsi qu'au cours d'une seule année, en 1923, le tiers des officiers des Affaires Indigènes du Territoire de Taza, tombèrent au feu. Mais toujours, nous avons respecté nos adversaires dont nous admirions la fierté et le courage. Jamais nous n'avons oublié que l'ennemi du jour était appelé à devenir l'allié et l'ami de demain. A la victoire des armes nous avons toujours préféré la conquête des cœurs. Et c'est pourquoi à l'issue des combats, au lieu de détruire, nous avons construit. Nous avons construit des routes, des écoles, des infirmeries, des tribunaux, apportant à des populations rudes et primitives, mais combien attachantes, plus de sécurité, plus de justice, plus de bien-être. L'action profondément humaine des officiers des Affaires Indigènes, prolongée par celle des Contrôleurs civils qui, progressivement, assuraient notre relève, s'inscrit au premier chef, dans l'œuvre civilisatrice accomplie par la France au Maroc.

Quant aux Goums marocains, leur histoire est intimement liée à celle

de la pacification et à celle du Service des Affaires Indigènes.

Dès 1911, les six premiers Goums créés, réunis sous les ordres du Commandant Simon, sont dirigés sur Fès, où gronde l'émeute. Par la suite, aucune opération ne sera entreprise sans le concours des Goums. Toujours et partout, ils sont à l'avant-garde des Groupes mobiles. En temps normal, ces unités, légères, souples, et rustiques, assurent la sécurité des zones de l'avant, protègent les ralliés, facilitent les premiers contacts avec les tribus demeurées hostiles. C'est beaucoup grâce à eux que la pacification s'étend progressivement « en tache d'huile », jusqu'aux plus hautes cimes de l'Atlas et jusqu'aux confins du désert.

En 1934, la dissidence est définitivement effacée de la carte du Maroc. En 1940, les trois premiers tabors, formés chacun par la réunion de

quatre Goums, sont envoyés sur le front Sud-Tunisien.

Au lendemain de nos désastres, en vue d'une reprise de la lutte, ardemment désirée, les effectifs des Goums sont progressivement augmentés. Secrètement, les unités sont dédoublées, les Goums formés en Tabors, les Tabors en Groupements de la valeur d'un régiment. L'encadrement est assuré par des officiers des Affaires Indigènes, par des cadres échappés de France, par de jeunes Contrôleurs civils volontaires. L'armement est prélevé sur les stocks, camouflés dès le lendemain de l'armistice dans les vallées les plus inaccessibles de l'Atlas. Au prix de mille précautions, la formation et l'entraînement des unités sont soustraits aux investigations des Commissions d'armistice. Lorsqu'à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord et de la défaite de Rommel en Lybie, la lutte reprend en Tunisie, ce sont les Goums qui, les premiers sont dirigés du Maroc sur ce théâtre d'opérations. Deux groupements aux ordres des Colonels Leblanc et de la Tour se couvrent de gloire sur la dorsale tunisienne, vers le Zaghouan et sur le littoral, capturant plus de 9.000 prisonniers.

Aussi, le Général Patton demande-t-il qu'un Tabor soit mis à sa dispo-

sition pour le débarquement en Sicile.

En septembre 1943, le Groupement du Colonel de la Tour prend part, sous le commandement du Général Martin, au débarquement en Corse et libère Bastia. Quelques mois plus tard, ce groupement participera brillamment à la conquête par le Général de Lattre de l'île d'Elbe.

Cependant, les trois autres groupements, ceux des Colonels Leblanc, du Biest et Gautier, sont envoyés sous mon commandement, en Italie, pour entrer dans la composition du Corps Expéditionnaire du Général Tuin, La campagne d'hiver dans les Abruzzes au nord du Mont-Cassin, la marche foudrovante du Garigliano sur Rome à travers les massifs montagneux Ausoni, Aurunci, Lepini, la poursuite sur Sienne et sur Florence, sont les épisodes de notre épopée en terre italienne.

Concentrés en Corse, les trois groupements des Colonels Leblanc, de la Tour et du Biert sont jetés en août sur les côtes de Provence. A marches forcées ils foncent sur Marseille, l'encerclent, s'y infiltrent et, sous l'impulsion du Général de Montsabert, jouent un rôle décisif dans la libération

de la ville.

Lorsque, quelques jours plus tard, je prends le commandement de la 3. D.I.A., les Goums passent aux ordres de mon adjoint, le Général Hogard.

Après les Alpes, où ils contribuent à dégager Briancon et après le Jura, je les retrouve dans la longue et sanglante bataille des Vosges. Puis, c'est l'Alsace, Après avoir nettoyé la forêt de Haguenau, les Goumiers du Colonel Leblanc s'infiltrent à travers les blockhaus de la ligne Siegfried et, avec le concours des blindés, coupent au pont de Karlsruhe tout repli à l'ennemi, s'emparant de nombreux prisonniers et d'un immense butin. Enfin, après relève du Groupement du Biest par le Groupement Par-

lange rentré du Maroc, c'est la ruée à travers la Forêt Noire et le Wurtemberg. La fin des combats trouve nos Goums, les uns vers Stutgart, les

autres au delà du Danube.

Les tombes étaient tombreuses sur la longue route suivie par eux de la Tunisie jusqu'au cœur de l'Allemagne. Sur 12.000 Goumiers engagés, plus de 8.000 avaient été tués ou blessés, aussitôt remplacés par autant de volontaires. Plus de 25.000 prisonniers avaient été capturés de haute lutte. Mon dernier ordre du jour, daté de Stutgart se terminait par ces mots: « Vous pouvez rentrer au Maroc la tête haute. Déjà vos hauts faits sont entrés dans la légende. La France n'oubliera jamais la part prise par vous à sa libération ».

Le 14 juillet 1945, le Général de Gaulle, Président du Gouvernement provisoire, remettait, place de la Bastille, aux Goums marocains, leur drapeau,

celui-lá même qui flotte devant vous. Cependant, la guerre en Europe n'était pas terminée que l'armée française était engagée dans la guerre d'Indochine. Les Goums Marocains ne devaient pas tarder à y participer : dix tabors sont successivement envoyés sur ce théâtre d'opérations. Au Tonkin, en Annam, au Laos, dans la jungle ou dans la boue des rizières, ils donnent, en toutes circonstances, de nouvelles preuves de leur valeur et de leur fidélité. Enfin, au début de l'insurrection algérienne, plusieurs tabors combattent dans l'Aurès sous les ordres du Général Parlange.

En 1956, le Protectorat français au Maroc est abrogé. L'Empire chérifien recouvre son indépendance. Les Goums marocains cessent d'appartenir à l'armée française pour entrer dans l'Armée Royale, dont ils constituent l'élément le plus solide et le plus sûr.

Aux vétérans des Affaires Indigènes et des Goums Marocains que restet-il de ce passé révolu? Il nous reste la conscience d'avoir été, au Maroc, dans un esprit de total désintéressement, les meilleurs artisans d'une œuvre

#### DISCOURS DU GÉNÉRAL GUILLAUME AUX INVALIDES

civilisatrice sans précédent, qui a fait l'admiration du monde. Il nous reste l'immense fierté d'avoir conduit au feu et à la victoire ces magnifiques guerriers berbères, authentiques descendants des soldats d'Annibal. Jamais, aucune troupe n'aura cueilli en si peu de temps autant de gloire.

Il nous reste enfin, au plus profond de nous-mêmes, une infinie gratitude à l'égard de ces hommes venus volontairement combattre et mourir à nos côtés pour la pacification de leur pays et la libération de la France. A leur souvenir, je voudrais associer celui de nos frères d'armes musulmans d'Algérie, fidèles aux traditions de leurs aînés, tombés par milliers dans nos rangs, depuis bientôt sept ans, pour que nos couleurs continuent a

flotter fièrement dans le ciel d'Afrique.

De la liste anonyme de nos morts, je voudrais, m'exposant à d'impardonnables oublis, dégager quelques noms de légende, gravés en lettres d'or dans nos mémoires : le Capitaine de Bournazel, « l'Homme à la tunique rouge », tombé au Maroc; le Commandant d'Alès, tombé en Italie; le Lieutenant-Colonel de Colbert, tombé dans les Alpes; le Commandant Abescat, tombé devant la ligne Siegfried; le Colonel Blanckaert et le Colonel Edon, tombés en Indochine; le Capitaine Moureau, dont la fin tragique dans le Sud Marocain en 1956 demeure pour nous une douloureuse énigme.

Pour terminer, laissez-moi vous dire la dernière strophe d'une prière, écrite par l'un des nôtres, à l'intention de nos frères de combat marocains:

Seigneur, dans votre infinie bonté, Malgré notre orgueil et nos défaillanses, Si vous nous faites, à la fin de nos épreuves, La grâce de votre béatitude éternelle; Permettez que les durs guerriers de Berbérie, Qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants Le réconfort de leur sourire, Se tiennent auprès de nous, épaule contre épaule, Comme ils étaient naguère sur la ligne de bataille, Et que, dans la paix ineffable de notre Paradis, Ils sachent, ô qu'ils sachent, Seigneur, Combien nous les avons aimés.



## SERMON

# prononcé par le Chanoine Lancrenon

aux Invalides le 5 Février 1961

\*

#### La Koumia et l'Armée d'Afrique

Cette église est consacrée au roi chevalier St Louis, qui toute sa vie de Damiette à Carthage, fut à la fois l'adversaire de l'Islam et l'ami des Musulmans. Par la Croisade, par la guerre, il avait voulu libérer le Tombeau du Christ et libérer les Chrétiens esclaves des Barbaresques de Tunis. Mais ses ennemis (j'ai tort d'employer ce mot) étaient si pleins d'admiration pour son caractère et sa sainteté qu'ils le prenaient comme arbitre dans leurs querelles. C'est à ce titre que la France peut revendiquer le patronage de St Louis pour l'œuvre qu'elle a faite, depuis 130 ans, dans le monde de l'Islam, soit en Syrie, soit dans tout le Moghreb. Il y a 60 ans mon frère aîné était chasseur d'Afrique à Constantine. Il y a 40 ans j'étais, en Palestine, médecin d'un bataillon de Tirailleurs Algériens, et nous avons ensemble conquis la Palestine et la Syrie contre les Turcs.

Toutes ces dernières années, je venais, d'Alger, en Oranie, aux réunions d'Anciens Combattants européens et musulmans. Je vois mon neveu colonel aux affaires musulmanes à Oran, son fils lieutenant de spahis dans le bled. Comment me désintéresserais-je de la Koumia? Tout ce monde a tenu tant de place dans ma vie finissante! Il s'est créé, entre les deux pays, France et Moghreb une telle fraternité d'armes que Tunisiens, Marocains, Algériens, ont eu, ont encore maintenant dans nos cœurs, dans notre amitié, une place privilégiée : ils sont vraiment nos frères! Près d'eux sont aujourd'hui, devant l'autel, les Anciens de l'Armée d'Italie avec lesquels nous célébrions, il y a moins d'un an, dans le Sanctuaire de Saint-Benoit, au Mont Cassin, la fameuse bataille où se jouait le sort de Rome, et de toute la guerre : seize nations s'y battaient et parmi elles ces hommes de toute l'Afrique du Nord — que je saluais tout à l'heure —. Leurs chefs sont là, un maréchal, des généraux qui ont actuellement les plus hauts commandements et qui, à tous les échelons, ont pris part à la conquête. Les troupes y sont aussi; une masse d'Anciens Combattants restée fidèle à l'idéal pour lequel ils ont offert leur vie, leur président en tête, est rassemblée ici. Pourquoi ? Pour le souvenir, bien sûrê! La plaque posée sur le mur des Invalides à la mémoire des Goums marocains sera un monument d'histoire. Mais beaucoup plus et beaucoup mieux que le souvenir du passé, nous anime tous ici la volonté de servir. Contre tous ceux qui, au cours des siècles, prêchent la haine, le racisme, l'esclavage et veulent assurer leur domination, nous voulons servir l'homme, servir l'esprit! Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, dit Dieu en créant l'homme. C'est cette image de Dieu, un être pensant et libre, un être capable de comprendre et d'aimer que nous sommes et que nous voulons rester à tout prix, nous et tous les hommes du monde! Hélas contre la haine et le mensonge — contre le racisme et l'orgueil il a fallu se battre, mais nous restons les disciples du Maréchal Foch : Au-dessus de la guerre, il y a la paix. Cette paix, aussi bien en Algérie que dans le reste du monde, c'est pour elle que se bat notre armée française où Européens et Algériens,

#### SERMON DIJ CHANOINE LANCRENON

Chrétiens et Musulmans sont au coude à coude, non pour opprimer et écraser, mais pour protéger et pour défendre.

Que deviendraient, sans notre armée, des populations livrées à une minorité fanatique, pour laquelle l'indépendance, c'est d'abord leur domination et leur toute-puissance à eux. Comment donner le pouvoir aux fauteurs des attentats et des massacres d'innocents, de femmes et d'enfants? Nous sommes ici pour prier, et nous prierons pour la paix des esprits et des cœurs. Seigneur Jésus Dieu tout-puissant, mais homme comme nous, le premier né d'entre les hommes, c'est vous-même, c'est votre corps et votre sang qui vont être offerts, par la voix et les mains d'un des plus fidèles et respectés membres de notre amée. C'est en notre nom à tous qu'il va, avant la communion, vous adresser notre requête — Seigneur Jésus qu'avez dit à vos apôtres : Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, ne regardez nos nos péchés à nous, d'orgueil, de rancune ou autres, mais la Foi de cette assemblée, et selon votre volonté, daignez lui donner la paix et la rassembler dans l'Unité,

Car vous êtes le Dieu Vivant, avec le Père et l'Esprit, Amen.



La Koumia est particulièrement heureuse de présenter ses bien sincères remerciements au Chanoine LANCRENON pour avoir accepté, malgré son état de santé actuel, de prendre la parole au cours de la Messe du 5 Février.

Nul autre que lui ne pouvait mieux trouver les mots propres à exalter le souvenir de notre Armée d'Afrique et de ses sacrifices sur tous les champs de bataille du monde.

Son expérience de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient lui permet de parler de façon objective de cette fraternité franco-musulmane réalisée depuis toujours dans les goums marocains et aux affaires indigènes.

Ajoutons que le Chanoine LANCRENON, Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire, a de très brillants états de service pendant les Deux Guerres Mondiales.

Curé de Saint-Germain-des-Prés en 1942, il a été emprisonné par les Alle-

mands pour appui à la Résistance.

Son nom, enfin, ainsi que celui de son frère, est souvent cité dans l'histoire de la Libération de Paris, en 1944.



Demain dimanche, à 10 h. 30, en présence du Maréchal JUIN et du Général GUILLAUME, l'Association des Anciens Goums, « LA KOUMIA », inaugurera, dans la Cour d'Honneur des Invalides, une plaque à la mémoire des Goums Marocains.

Pierre ICHAC, qui a vu se battre les Goumiers, a tenu à leur rendre hommage...

... Cette plaque perpétuera la mémoire des 3.800 goumiers, de leurs 163 officiers et 260 sous-officiers morts au champ d'honneur, de 1908 à 1956.

Depuis 1956, dans l'Armée Française, il n'y a plus de goumiers marocains. Ces étranges soldats enturbannés, qui ressemblaient à la fois à des brigands et à des moines, avec leur kachabia de laine rayée, à capuchon, et traînèrent leurs sandales sur tant de champs de batailles, n'appartiennent plus aujourd'hui qu'à l'histoire — à l'histoire de France, dont ils sont désormais inséparables.

Sans doute n'est-il pas trop tard pour leur rendre hommage.

Ils sont nés un peu par hasard, en 1908, le jour où le Général D'AMADE, maître de Casablanca, recruta sur place ses «Six Goums mixtes de la Chaouïa ».

Le mouvement était lancé. Nulle part, la pacification marocaine n'allait se faire sans cette troupe déconcertante, dont l'existence même semblait être un affront à la sacro-sainte organisation de l'armée. Mais aussi, ces guerriers placides et durs avaient eu le mérite de former des officiers français à leur image.

En 14-18, grâce aux Goums, Lyautey a pu dégarnir le Maroc au profit du front de France. En 1918, il y avait vingt-deux Goums. Cinquante en 1934.

Mais c'est la seconde guerre mondiale qui allait leur permettre de don-

ner toute leur mesure.

D'abord l'armistice de 1940 avec, au Maroc même, ces Commissions d'Armistice allemandes et italiennes particulièrement pointilleuses. Dans la vaste campagne qui s'organise pour le camouflage d'armes, de munitions et de soldats destinés à la revanche, ils sont de merveilleux complices. Un soir, dans un bois, une longue file de goumiers transportent des caisses mystérieuses. Une caisse tombe, s'ouvre: « Par Allah, fait le coupable, ce sont des fusils! » — « Non, dit le capitaine : ce ne sont pas des fusils! » — « Ouakha, reprend le goumier, en remballant la caisse, je comprends: tu fais comme nous, autrefois.

Au Maroc, de 1940 jusqu'au débarquement allié, aucun goumier n'a trahi le secret. Et les Commissions d'armistice payaient très bien... Cependant, les Goums, illégalement multipliés, s'entraînaient, illégalement aussi, à la

guerre moderne et maniement des armes lourdes.

En 1943, cet instrument militaire insoupçonné fait son apparition dans la guerre moderne. Les «Sauvages en Robes de Chambre» (Savage in nightgowns), disaient les Anglais - traînant leurs brêles, se montrent à leur aise dans les djebels de Tunisie. Mieux: ils surprennent par leur efficacité. Ils accumulent les prisonniers — et les mauvaises langues prétendent qu'ils en revendent aux unités alliées, moins heureuses, ou moins adroites.

Après la Tunisie, la Sicile, puis la Corse, avec le mémorable assaut du col de Téghime — « Tizi n'Teghime », disaient-ils en berbère — qui ouvre la

route de Bastia.

Le rodage est terminé. Voici l'Italie: les pires montagnes, dans le plus épouvantable hiver.

La revanche survient au printemps, quand 12.000 goumiers, lancés sur les

#### ÉMISSION INTER-ACTUALITÉS

lignes de crêtes, après la percée du Garigliano, occupant une à une, avant les renforts allemands, les positions arrières de l'ennemi, ouvriront la route de Rome. En quinze jours, ils auront fait 70 kilomètres à vol d'oiseau.

Mais ce n'était pas un itinéraire d'oiseaux.

Août 1944. Débarquement de Provence. A peine arrivés, les Goums débloquent, à Aubagne, la route de Marseille, puis, d'un élan, filent jusqu'à Marignane. Les voici devenus — spécialité coûteuse — les spécialistes de l'assaut des positions fortifiées et de la guerre des rues. On les revoit dans les Alpes et sous les sapins des Vosges, puis, en 1945, se faufilant entre les dents de la Ligne Siegfried — puis dans la Forêt Noire et en Bavière. Un moment, on craint pour eux l'euphorie de la victoire. Pourtant, le jour où les goumiers devront regagner le Maroc, on verra des villages entiers, bourgmestre en tête, venir supplier qu'on les leur laisse encore: dans une Allemagne sans hommes, ces paysans s'étaient rendus indispensables, coupant le bois, portant l'eau, labourant la terre et torchant les gosses.

Ainsi, se termina la guerre des goumiers, avant leur réapparition sur les

champs de bataille d'Indochine, et finalement, en Algérie.

Les survivants sont redevenus des citoyens marocains. Pour moi, qui les ai vus se battre, ils resteront des citoyens français — d'honneur.



#### Photographies de la Cérémonie du 5 Février 1961

Pour des raisons matérielles, le secrétariat n'a pu, comme il en avait l'intention, faire éditer une pochette souvenir de photos comme il l'avait fait pour la cérémonie du 24 Mai 1959 (remise de la Médaille Militaire au Général GUILLAUME au Château de Montsoreau).

Une cinquantaine de très bons documents sont visibles au secrétariat et des exemplaires pourront être commandés par ceux qui auront, un jour ou l'autre, l'occasion de nous rendre visite.





# ENTRE SOI

J'ai, bien des fois, entendu prononcer cette formule.

Jusqu'ici, elle me hérissait, prononcée, en général, par des gens au snobisme agressif, qui la dressaient, comme une digue, contre une invasion dont ils craignaient qu'elle ne les submerge.

Oserai-je dire que je n'ai jamais éprouvé cette crainte? Ayant toujours su, d'instinct, éviter les extrêmes, même s'il est vrai, comme on le dit, qu'il leur arrive de se rejoindre, j'avais, jusqu'ici, rangé mes semblables dans deux catégories, les braves gens et... les autres. Je ne pense pas, ce faisant, avoir commis une erreur.

Pourtant, cette classification simple est, peut-être trop simple, sans doute parce que, grâce à Dieu, même à notre époque quelque peu tourneboulée, le nombre des braves gens l'emporte, et très largement, sur ceux qui n'en sont pas.

Depuis les inoubliables journées des 4 et 5 Février, organisées par LA KOUMIA, pour honorer ses morts — nos morts, nos hommes, nos camarades, nos amis, nos frères — j'ai compris que l'expression « Entre Soi » avait un sens infiniment plus large, qu'on pouvait, et qu'on devait l'employer, sans être ni snob, ni distant, ni hautain, ni méprisant.

A peine admis dans l'ambiance exaltante de cette vigoureuse Association, où l'on ne vous demande qu'un titre: avoir servi dans les Goums, dans notre vieux Service des Renseignements ou dans celui des Affaires Indigènes du Maroc qui, plus tard, lui a succédé — j'ai été conquis par l'allure rapide des braves Goumiers de mon vieil ami, de « mon frère », le Général GUILLAUME, quand ils prenaient les monts d'Italie et bien d'autres objectifs encore, sous les ordres d'un Maréchal de France, « mon ancien », que nous vénérons tous.

Tous m'ont accueilli sans réserve, comme un des leurs; la plupart me connaissent; beaucoup ont, jadis, servi avec moi, au Maroc; ils sont venus me le dire, avec ce regard franc, les yeux dans les yeux, qui marque, dans l'Armée, la confiance réciproque entre chef et subordonnés, dans l'Armée où, en dehors des différences qu'imposent, en certaines circonstances, la discipline et la hiérarchie, tous sont égaux devant le Devoir, et, s'il le faut, devant le Sacrifice.

C'est là que, pendant des années, nous avons, les uns et les autres, vécu « entre nous », sans autre souci que de faire ce que notre foi, dans les destinées de notre pays, nous commandait de faire, sans autre ambition que de servir de notre mieux.

Dans ce bain d'idées saines, pures, désintéressées, nous nous sommes retrempés, pendant deux jours, rajeunis, revivifiés. Pendant ces heures inoubliables, une seule pensée: la Camaraderie en un mot peut-être, mais un mot qui, pour nous, soldats, jeunes ou vieux, ne résonne nulle part ailleurs que chez nous, avec autant de force, de spontanéité, de sincérité.

C'est « entre soi », sans discussions oiseuses, tout le monde étant d'accord sur l'essentiel, que nous avons envisagé des solutions aux problèmes qui se posent à LA KOUMIA; que nous avons dîné gaiement, dans le cadre prestigieux de « RHIN & DANUBE », rehaussé par la présence, l'élégance et la souriante bonté des compagnes de nos camarades, les admirables femmes de soldats de France à qui on ne rendra jamais assez dignement l'hommage qu'elles méritent; que, le dimanche matin, aux Invalides, on s'est retrouvé, toujours « entre soi », pour voir décorer, devant des drapeaux et des chefs chargés de gloire, d'authentiques héros de l'Epopée, honorer les morts, puis, dans un pieux recueillement, prier pour le repos de leurs âmes.

#### ENTRE SOL

Plus tard, comme l'a dit le Général GUILLAUME, dans un magnifique discours, tous se retrouveront, unis pour toujours, près du Seigneur qui saura reconnaître les siens et les rassemblera pour l'éternité, dans cet Amour qui est Loi divine, une loi qu'ils ont pratiquée entre eux, sans distinction de race ni de religion. Car, ainsi que l'a proclamé le Vainqueur de la Marne dans son discours de réception à l'Académie Française, un Officier de France ne peut regarder ses hommes sans les admirer, les commander sans les aimer.

Hélas! tout a une fin, surtout les belles heures de la vie, celles où l'on peut oublier les soucis de l'existence, l'incompréhension des uns, la méchanceté des autres, où l'on peut parler à cœur ouvert avec son voisin, parler de tout et de rien, sans crainte, sans réticences, en employant des mots qui, pour l'un et pour l'autre, ont le même sens.

Celà, à l'époque actuelle, n'est possible ni n'importe quand, ni n'importe qui l'importe qui l'impor

Merci à LA KOUMIA de nous avoir offert l'occasion d'une telle euphorie morale, d'un peu de ce soleil dont nous sommes tellement privés.

Chez elle « entre soi », on se sent revivre, on se sent meilleur.

Qu'elle recommence, le plus tôt possible, le plus souvent possible! C'est le vœu de tous : c'est aussi le mien.

Colonel R. DESHORTIES.

Paris, le 5 Février 1961.



## CORSE

#### JOURNAL D'OCTOBRE A FEVRIER 1961

9 Octobre 1960 — Le Président de la Section se rend à Bastia, à l'occasion de l'arrivée du Général GANDOÉT, Commandant la Région de Marseille, grand ami des Goums, camarade de promotion du Général AUNIS, qui, au cours d'une prise d'armes, remet la Cravate de la Légion d'Honneur au Général BOUDOURESQUE, Gouverneur Militaire de la Corse, et au Colonel BACHELOT, Chef d'Etat-Major. Le Général BOUDOURESQUE est nommé Goumier d'honneur à la Section Corse et reçoit la Koumia des mains du Commandant MARCHETTI-LECA.

A l'issue du banquet offert en son honneur, le Général GANDOÈT, malgré une pluie battante, tient à faire un pèlerinage au col du Teghime où il s'incline devant le Monument élevé à la mémoire des héros du 2° G. T. M.

22 Octobre 1960. — Le Colonel ARDISSON, nouveau Gouverneur Militaire de la Corse, vieux Spahi marocain, qui a participé au coude à coude avec les Goumiers, à la prise de Marseille, accompagné du Colonel BACHELOT et de Mesdames ARDISSON et BACHELOT, est l'hôte, à Lumio, du Président de la Section.

Le nouveau Commandant de la S. A. C. est nommé Goumier d'Honneur et reçoit la Koumia.

4 Novembre 1960. — Le Commandant MARCHETTI-LECA reçoit l'adjudant-chef BACHIR, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre de la Calle (arrondissement d'Algérie parrainé par la Corse) venu en visite d'amitié dans l'Île. Ce vieux brave était accompagné du Capitaine GITTERAS, de l'Etat-Major de Bastia, et du Lieutenant LAHER-RERE, ancien Goumier du 1° B. P. C.

Un vin d'honneur, présidé par le Maire de Lumio, est offert par le Président de la Section.

11 Novembre 1960. — Le Colonel ARDISSON, nouveau Commandant de S. A. C., accompagné des autorités et des Associations patriotiques, se rend au Monument du Teghime où il dépose une gerbe. La section Corse est représentée par le Capitaine ANGELINI, ancien Secrétaire du Comité du Monument.

Le Colonel accepte de garder dans son bureau de l'Etat-Major le fanion de la Section Corse de la Koumia, lequel sera ainsi présent à toutes les manifestations patriotiques de la Capitale du Nord.

27 Novembre 1960. — L'Adjudant-Chef DUPRAT, ancien du 2° G. T. M. et glorieux combattant du Teghime, rentre définitivement en retraite à Monticello, près d'Île-Rousse, avec Madame DUPRAT et leurs enfants.

## LYON

Les réunions mensuelles ont toujours lieu le deuxième vendredi de chaque mois à la Maison du Combattant de la Libération, 10, rue des Capucins. Elles sont suivies d'un couscous toujours très apprécié. Cependant, elles ne recueillent pas le succès d'affluence souhaitable. Pas de doute, depuis leur retour en métropole, les anciens goumiers s'embourgeoisent.

Pour remédier à cet état de choses et, à titre d'essai, on invitera, ce prochain mois d'avril. les épouses à participer à l'une de ces agapes « au poivre

rouge »...

Par ailleurs, la section locale des Anciens du C. E. F. nous a conviés à son Assemblée Générale que dirigeait Maître DUBOIS, son président national, le Dimanche 12 Mars. Cette Association a été invitée à tenir ses réunions également le deuxième vendredi du mois, et à partager avec nous le couscous traditionnel. La plupart des membres de la Koumia sont des anciens du C. E. F. et il n'est pas douteux que ce jumelage occasionnel ne soit profitable à l'activité des deux groupements frères.

A noter le voyage du Colonel LE PAGE, en Algérie, ou plus exactement au Sahara. S'inscrivant dans le cadre du jumelage Département métropolitain-Arrondissement d'Algérie ou du Sahara, ce stage qui s'est effectué du 7 au 18 Décembre 1960, a conduit notre Président à OUARGLA dont

l'arrondissement est parrainé par le Département du Rhône.

Au cours de ce voyage, le Colonel eut le plaisir de rencontrer plusieurs camarades de la Koumia qui, tous, l'ont prié de les rappeler au bon souvenir des anciens des Goums. Ce sont le Médecins Commandant LEVY, à OUARGLA, le Commandant BESSIERE à GHARDAIA, le Colonel LUCAS-SEAU à CONSTANTINE. Une mention particulière est à distribuer au Commandant DE KERRAUTEM, ancien du Îer G. T. M., chef du 3e bureau de la zône EST-SAHARA, dont l'affabilité et l'action personnelle facilitèrent grandement le séjour à OUARGLA, ce dont tout le stage a profité. Le Colonel a bien regretté que l'impraticabilité des terrains d'aviation par suite de pluies... (au Sahara, quelle déveine!) ne lui ait pas permis de rencontrer le Colonel NIVAGGIONI, à TAMANRASSET.



# **VOSGES**

La Koumia, Section des Vosges, organise une manifestation grandiose à la CROIX DES MOINATS, le 8 Mai 1961, à 16 heures.

Un film (restreint et amateur), sera tiré de cette manifestation.

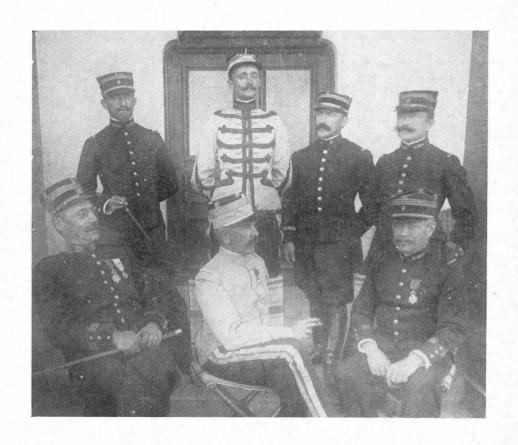
Dans une motion, la Koumia, Section des Vosges, dit NON à la célébration de la Victoire du 8 Mai le 14, et s'abstiendra à toute participation aux manifestations officielles à cette date.

Les Associations Patriotiques des Vosges répondent déjà en grand nombre à l'appel de la Koumia.

En ce qui concerne le Congrès pour la Pentecôte, la date n'a pu être retenue (Communion solennelle dans la Région). Mais nous en reparlerons d'ici peu.



LE GÉNÉRAL DE LOUSTAL



AIN SEFRA - 1904

Le "Colonel" LYAUTEY et son Etat-Major
Au second plan, derrière le Colonel LYAUTEY, le Lieutenant de LOUSTAL

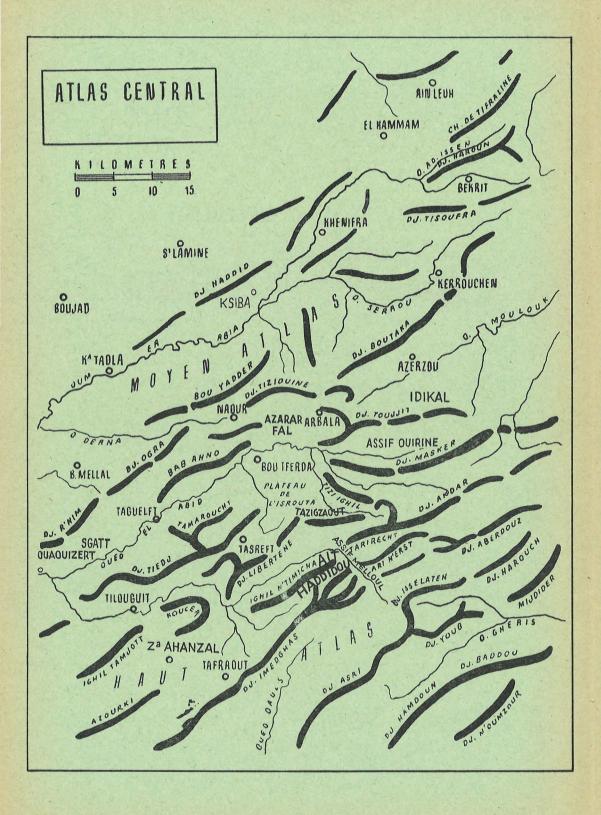
# LE GÉNÉRAL de DIVISION

# Jacques de LOUSTAL

Pacificateur de l'Atlas

1876 - 1945

\*



Sur la plaque de marbre du Mausolée qui, à KHENIFRA, au cœur de la montagne berbère, abritait les restes du Général DE LOUSTAL, on pouvait lire:

# Marie-Emmanuel Jacques Comte de LOUSTAL

Général de Division Grand Officier de la Légion d'Honneur

Cavalier et Fantassin Des Campagnes de France et d'Italie 1914 - 1918

Pacificateur de l'Atlas

APRES AVOIR

CONSACRE SA VIE AU MAROC

REPOSE AUJOURD'HUI

AU CŒUR DE LA MONTAGNE BERBERE

PARMI LES GUERRIERS QUI L'AIMAIENT

PARIS, 10 Avril 1876 — AIN SEBAA, 26 Décembre 1945

Cette plaque a été brisée il y a deux ans. D'autres profanations étaient à craindre. Dans l'incertitude qui plane sur l'avenir du Maroc, la famille du Général s'est décidée à ramener en France le corps de celui-ci. C'est maintenant chose faite.

Le 28 Février dernier, dans l'après-midi, un avion venu de Meknès et ayant à son bord le Général Jean DE LOUSTAL, accompagnant le cercueii de son Père, se posait sur le terrain de Villacoublay. Etaient présents: Madame DE LOUSTAL, ses deux Filles, Madame DE BEAUGRENIER et Madame CROUX DE LOUSTAL, avec leurs maris, le Maréchal JUIN, le Général VALIN, l'Inspecteur de l'Armée de l'Air, le Général CHALLE, commandant la 4º Région Aérienne, Le Général DU VIGIER et le Général HOGARD, représentant la Saint-Cyrienne, le Général MASSIET DU BIEST et le Lieutenant-Colonel LEBOITEUX, de «LA KOUMIA», mon-même, et quelques Officiers, anciens du Maroc.

Cérémonie très simple, mais combien émouvante: Honneurs militaires rendus par un détachement de Spahis, sonnerie de trompettes, bénédiction du corps par un ancien aumônier du Maroc, minute de silence. Aussitôt après, le cercueil était dirigé sur le cimetière de Passy, où l'inhumation avait lieu dans un caveau de famille. Après avoir reposé depuis 1947 dans le cimetière militaire de Khénifra, le Général DE LOUSTAL revenait, pour toujours, dans ce seizième arrondissement qui l'avait vu naître, il y a de celà 85 ans.

Le 4 Mars, plus d'un millier d'amis et d'anciens subordonnés du Général, répondant à l'appel de la famille, à celui de «LA KOUMIA» et des «Amis du Maroc», se pressaient sous les voûtes de Saint-Louis-des-Invalides, Sanctuaire de nos gloires militaires, pour rendre un suprême hommage à la mémoire de notre ancien Chef.

Le Chanoine THOREL, Aumônier des Invalides, évoquait, en quelques mots la figure légendaire du Général. Bien des yeux s'embuaient de larmes. A la sortie de l'Eglise, tous les assistants exprimaient à Madame DE LOUSTAL et à sa famille leur douloureuse sympathie.

Dans l'indifférence générale du pays, trop enclin à oublier ceux qui furent les meilleurs artisans de sa grandeur passée, qu'il soit permis à l'un des plus proches collaborateurs du Général DE LOUSTAL et qui s'honore d'avoir servi à ses côtés pendant plus de huit années au cours des campagnes de pacification de l'Atlas, de rappeler ce que furent sa vie et son œuvre.

\* \*

Marie-Emmanuel-Jacques DE LOUSTAL était né à Paris le 10 Avril 1876. Après des études secondaires achevées à Paris, chez les Jésuites, il entre à Saint-Cyr en 1896, dans la promotion des « Premières grandes manœuvres ». Il n'y est pas particulièrement bien noté. Si sa vocation de cavalier s'affirme, il ne se passionne pas pour l'étude des règlements. La tactique en chambre le laisse indifférent. Dès lors, il marque une aversion très nette pour la théorie. Toute sa vie, il aura horreur du schéma.

Lieutenant au 12° régiment de Chasseurs à Cheval, à Saint-Mihiel, le 1er octobre 1898, il effectue son stage de cavalerie à Saumur. Ses notes de jeune officier ne sont guère plus brillantes que celles de Saint-Cyrien. Cavalier émérite, d'une rare élégance, camarade charmant et distingué, il n'apprécie pas la vie de garnison dans la Métropole. Il aspire à de plus larges horizons. C'est l'Afrique, c'est le Sahara qui vont le révéler à ses Chefs et, sans doute, à lui-même.

Affecté le 5 Mars 1904, au service des Affaires Indigènes d'Algérie, il est détaché tout d'abord à la Compagnie Saharienne de Béchar. La division d'Oran, dont il relève, est commandée par le Général HERSON. La compagnie saharienne de Béchar est à la disposition du Colonel LYAUTEY, à Aï-Séfra. D'emblée, les notes du Lieutenant DE LOUSTAL changent de ton. Dès 1904, LYAUTEY l'apprécie en ces termes: « Arrivée depuis un mois seulement à Béchar, brillant officier plein d'allant et d'énergie, aimant le service extérieur pour lequel il a des aptitudes sérieuses ».

Il appartient désormais à l'Afrique. Presque toute sa carrière s'y déroulera avec un succès grandissant. LYAUTEY le prend dans son équipe, celle de POEYMIRAU, de DELMAS, de BERRIAU, celle-là même qui, aux côtés de son Chef, construira avec lui le nouveau Maroc, où tous trois succomberont à la tâche. Le Lieutenant DE LOUSTAL pouvait-il être à meilleure école?

Mais voici qu'au cours d'une de ses dernières inspections dans les territoires du Sud, le Général HERSON se fait accompagner de sa fille, Constance-Marie-Louise, âgée d'à peine 17 ans. Le Lieutenant DE LOUSTAL a 28 ans. Une Diffa dans l'oasis de Tiout, chez l'Agha des Amours, les réunit pour la première fois. Deux ans plus tard, le Général HERSON transmettra au Ministre, avec un avis très favorable, la demande d'autorisation de mariage présentée par son futur gendre. Le mariage a lieu Aux Invalides, le 28 Juillet 1906. Lorsque le Général HERSON quitte Oran pour prendre le commandement du Corps d'Armée de Tunisie, il emmène le jeune couple avec lui, l'éloignant pour un temps du Maroc, vers lequel se tournent alors tous les regards.

Mais, des 1908, le Lieutenant DE LOUSTAL y est détaché pour prendre le commandement d'un Goum Algérien. Il se comporte brillamment en Chaouïa, sous les ordres du Général DAMADE. Revenu en Tunisie, sous les ordres du Général HERSON, il y est promu Capitaine. Le 24 Juin 1910, il

commande un escadron de Chasseurs d'Afrique.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1913, il est affecté à l'Etat-Major particulier du Ministre de la Guerre. L'air de Paris ne semble pas lui convenir puisque le 20 Octobre de la même année, il obtient d'être désigné au commandement de l'escadron sénégalais de la Région de Marrakech. Il en fait une unité d'élite, parfaitement disciplinée et entraînée. A sa tête, il prend part à toutes les opérations du Général DE LAMOTTE, chez les Ntifas et dans le Sous. Il y rencontre les Grands Caïds de l'Atlas, parmi lesquels le Glaouï, et se lie avec eux d'amitié.

Le 18 Juin 1917, il est cité à l'ordre de l'Armée: « Commandant la cavalerie de la colonne au combat d'Ouijjane, a chargé personnellement à la tête d'un peloton de réserve, jusque sous les murs d'enceinte à un moment critique du combat. Chef de cavalerie remarquable qui s'était déjà signalé

aux opérations des Ait-Messat. »

Mais le Capitaine DE LOUSTAL ne peut admettre que la guerre sur le front de France, s'achève sans qu'il y fasse son devoir. La cavalerie combat dans les tranchées. Le 1er Septembre 1917, le Capitaine DE LOUSTAL est affecté au 340° régiment d'infanterie. Il combat à Verdun, à Vauquois, au Bois-le-Prêtre. Puis, c'est l'Italie. Mais à la tête d'un groupe d'escadrons du 5° R. C. A., rattaché au 83° Corps, son nom figure dans une citation collective attribuée à cette unité à la suite des affaires de Terni, Sonny et Hélennau. Il termine la guerre comme Commandant de la cavalerie de la division Marocaine et prend part aux dernières offensives qui nous donnent la Victoire.

Dès le 19 Février 1919, nous retrouvons le Chef d'escadron De LOUSTAL au Maroc. Il y commande le régiment de marche de cavalerie de la région de Fès et est cité pour les affaires de Sidi-Bou-Knadel et de Tagnaneït. L'année suivante, commandant la cavalerie du groupe mobile de Meknès, il est de nouveau cité pour sa conduite au cours des opérations du Gharb.

L'année 1922 marque un tournant dans sa carrière africaine. A la suite des opérations qui aboutissent à l'occupation de la haute vallée de la Moulouya, auxquelles il vient de participer, il reçoit, le 31 Août, le commandement du Cercle d'Itzer. Jusqu'ici, il a été un cavalier plein d'allant et de bravoure. Il aura désormais à conjuguer l'action politique et administrative avec l'action militaire. Il n'a pas oublié l'époque où il servait auprès de LYAUTEY. Le disciple se montrera digne du Maître. Le prestige que lui confèrent son allure de grand seigneur et sa réputation de Chef de guerre facilitera ses contacts avec la dissidence et affirmera la fidélité des nouveaux ralliés.

Ce prestige, il le renforce encore en 1923, en entraînant personnellement, le 20 Mai, les partisans de son Cercle à l'assaut des crêtes de Ben-Arfa, qu'il conserve, malgré des pertes sévères, jusqu'à l'arrivée de l'infanterie.

Dans son Cercle, il assure aux tribus soumises une protection efficace grâce à l'organisation très poussée des forces supplétives.

Promu Lieutenant-Colonel le 25 Décembre 1923, il est affecté, l'année suivante, au commandement du Cercle de Zaïan à Khénifra et réussit, dans la période troublée de 1925, à maintenir dans la fidélité les chefs de l'importante confédération des Zaïans. Avec des moyens très réduits, il inflige de sévères leçons aux insoumis qui tentaient des incursions dans nos lignes. L'occupation par surprise des positions de Tagouzalt et de l'Oued-Idikel vers les sources de la Moulouya, neutralisent la propagande riffaine. Proposé pour le grade de Colonel, à la suite de ces opérations, il s'empare, toujours par surprise, et presque sans pertes, des centres religieux de BouAttas et d'Arbala, assurant ainsi les bases de depart indispensables pour une progression ultérieure vers la vallée de l'Oueu-el-Abid.

Mais l'heure d'aborder la réduction de la « Courtine de l'Oued-el-Abid » n'a pas encore sonné. Le Lieutenant-Colonel DE LOUSTAL prend, le 25 Avril 1928, le commandement du Territoire d'Ouezzan. Il y applique ses efforts à l'expansion de la ville Sainte du Nord marocain. Promu Colonel le 25 Septembre 1928, il est désigné, le 1<sup>cr</sup> Avril 1929, pour prendre le commandement du Territoire du Tadla. Il y trouve une situation des plus difficiles. Depuis 1912, nous sommes arrêtés devant l'impressionnante muraille qui surplombe, au Sud, la plaine. Les dissidents qui s'abritent derrière cette muraille sont nombreux et bien armés. En 1913, ils ont tenu MANGIN en échec. En 1922, le Colonel FREYDENBERG a occupé Ksiba et Ouaouïzert, mais nous n'avons pu aller plus loin. De leurs repaires, les « Djouch » font planer une menace permanente sur les tribus soumises de bordure et sur les centres de colonisation en voie de création.

Dans la région de Béni-Mellal, deux jeunes gens, surpris par quelques dissidents, sont entraînés en plein jour vers la montagne. L'un d'eux est le propre neveu du Résident Général, Monsieur STEEG. Les ravisseurs exigent pour les libérer, une rançon payable en écus d'argent et dont l'importance suscite de nouvelles convoitises. Tous les colons de Tadla se croient personnellement menacés. L'un d'eux, d'origine espagnole, est capturé en plein jour, tout près d'Oued-Zem, par un bandit qui fait preuve d'une audace incroyable et abat de son arme un jeune contrôleur civil qui s'était lancé à sa poursuite. La terreur se répand dans la plaine, Pour mettre un terme à une situation aussi préjudiciable à notre prestige qu'à la mise en valeur des riches terres du Tadla, une action offensive s'impose afin de porter notre front au moins jusqu'aux rives de l'Oued-el-Abid, entre Arbala et Ouaouïzert. L'Etat-Major, se basant sur les opérations antérieures du Riff et de la tache de Taza, tenant compte des difficultés extrêmes du terrain et du potentiel de nos adversaires, estime à trois mille au minimum, le chiffre des pertes qu'il faudra consentir. Le Gouvernement, inquiet des réactions possibles de l'opinion, ne peut s'y résoudre. Fort de son expérience, le Colonel DE LOUSTAL estime, quant à lui, que le but peut être atteint au prix de pertes minimes, en appliquant sur une plus large échelle, mais selon les mêmes principes, la méthode pratiquée par lui quelques années plus tôt, dans le Cercle d'Itzer et dans le Cercle Zaïan :

- 1º L'offensive seule peut donner des résultats positifs;
- 2° En pays d'Islam, qui n'avance pas recule. Pour garder la fidélité des populations soumises, il faut être solidement établi en avant de leur territoire et non en arrière;
- 3° Dans la guerre de montagne, et, plus particulièrement, dans des régions aussi chaotiques, face à un adversaire aussi puissamment armé (5 à 6.000 fusilts), toute attaque classique, lancée en plein jour, contre des positions fortement tenues, nous expose à des pertes hors de proportion avec le gain réalisé;
- 4° En montagne, il ne suffit pas de tenir certains points, jugés par nous essentiels. L'occupation de Khénifra et de Békrit, bloquée, des années durant, par les insoumis Zaïans et Beni-m'Guild, s'est soldée par de douloureux échecs sans aucun résultat politique. La sécurité du territoire occupé ne peut être assurée que par un système de postes, tenus par des effectifs

réduits mais puissamment armés, appuyés par des forces mobiles articulées en largeur et en profondeur, à base d'unités supplétives (Goums, Makhzen partisans).

5° - Pour limiter les pertes, la progression du groupe mobile doit s'effectuer par surprise et de nuit, sur un large front. En tête, des groupes légers de supplétifs, rigoureusement sélectionnés et spécialement entraînés, connaissant parfaitement le pays et se portant, dans le minimum de temps, sur les objectifs à occuper. En deuxième échelon, des goums aptes à appuyer immédiatement les éléments légers de pointe. En troisième échelon, des groupements de troupes régulières de toutes armes, rompues aux progressions de nuit, chargés de l'occupation définitive des positions. Enfin, une réserve mobile constituée par la masse des partisans à pied et à cheval.

C'est, en définitive, un front articulé qui se déplace par surprise, de nuit, en un seul bond. La réaction insoumise, qui ne peut manquer de se produire, vient se briser sous les feux conjugés de l'aviation, de l'artillerie, des mortiers et des armes automatiques.

La défaite des insoumis est consommée par la contre-attaque des groupes de partisans lancés au moment opportun. Afin de garantir l'effet de surprise, condition primordiale du succès, aucune base de ravitaillement visible n'est constituée avant les opérations. Troupes et ravitaillement sont amenés, au dernier moment, par des transports massifs en camions.

Une telle méthode de progression suppose une connaissance parfaite du pays et de l'adversaire, une préparation poussée jusqu'au moindre détail, ne laissant aucune place à l'imprévu, enfin un Etat-Major, des troupes et des services rompus à ce genre d'opérations. Aussi, le Général DE LOUS-TAL, voué à une tâche difficile, estime-t-il être en droit « de choisir ses outils » et tout d'abord sont Etat-Major. Il le veut entièrement acquis à ses méthodes. Il exige qu'il se consacre, comme lui-même, entièrement et exclusivement à sa tâche. Cette guerre, affirme-t-il, ne s'apprend pas dans les manuels, elle s'apprend sur le terrain. Et c'est ainsi qu'un officier très distingué, ayant demandé son affectation à l'Etat-Major du groupe mobile de Tadla, s'entend répondre par le Général DE LOUSTAL: « Je sais que vous êtes un excellent officier, mais vous avez un terrible défaut: je ne vous connais pas. »

Les « outils » du Général, ce sont aussi ses Commandants de groupement, de Cercle, ses chefs de bureau des affaires indigènes. Tous sont l'objet de la même sélection. Ceux qui avaient donné satisfaction en 1929 sont encore là en 1933. Les incapables sont éliminés sans douceur. La préférence du Général va aux officiers des affaires indigènes de l'avant, ceux qui, au contact immédiat de la dissidence, doivent rechercher le renseignement, mener l'action politique, commander au feu les forces supplétives. Parmi eux, les Lieutenants DE LATOUR, LEBLANC, DU BIEST, sont aux points décisifs. Quelques années plus tard, ils commanderont brillamment les Groupements de Tabors marocains dans les campagnes de la Libération. L'un des plus jeunes, le Lieutenant OLIE, commandant un groupe franc, est le dernier blessé à l'assaut du réduit du Koucer.

D'autres, hélas nombreux, tomberont héroïquement de 1943 à 1945 et en Indochine: D'ALES, DELFORT, DE COLBERT, BLANCKAERT.

Mais l'équipe du Général DE LOUSTAL, ce ne sont pas seulement son Etat-Major et quelques officiers. En fait, c'est le groupe mobile tout entier. Des officiers supérieurs jusqu'aux simples soldats, tous étaient fiers de servir le « Patron »; tous étaient heureux d'appartenir à un ensemble parfaitement rodé, où l'allant et la camaraderie n'excluaient ni l'ordre ni la discipline. Car le Général DE LOUSTAL savait se faire obéir. Toute négligence et, surtout, toute imprudence susceptible de procurer un succès à nos adversaires, étaient immédiatement et sévèrement sanctionnées.

Combien de Colonels ne furent-ils pas peu surpris de se voir infliger des arrêts de rigueur pour n'avoir pas observé strictement les consignes. Mais, si l'on savait qu'aucune défaillance n'était tolérée, on savait aussi que le travail bien fait était toujours récompensé. Auprès du Haut Commandement, le Général DE LOUSTAL savait faire valoir, avec l'insistance voulue.

les mérites de ses subordonnés sur lesquels il reportait volontiers le mérite de ses succès.

Nous l'appelions entre nous notre « Bon Maître ». Notre ambition était de le bien servir. Ceux qui ne l'avaient pas encore approché étaient, au premier abord, surpris de découvrir les contrastes de sa personnalité. Grand Seigneur, il en avait la silhouette, le prestige et le goût. Cependant, on le savait accueillant aux plus humbles, économe, plus que tout autre, du sang versé. En opérations, il vivait parmi nous, comme nous, sous la tente, partageant entièrement avec nous la rude vie du bled, sans cesse à cheval vers les positions avancées, pour étudier le terrain des progressions futures et garder un contact personnel avec les combattants.

Entre deux opérations, il s'adonnait volontiers à ses sports favoris, la chasse et la pêche. Pour ses plus proches collaborateurs, il n'était plus alors le Chef, il devenait le camarade le plus exquis, d'humeur toujours enjouée, ayant le secret des bons mots, aimant narrer avec humour ses souvenirs. Il aimait la vie, il aimait la jeunesse.

Tel était le Chef, telle était l'équipe. Cependant, le succès ne dépendait pas seulement de l'application heureuse d'une méthode originale. Encore fallait-il que celle-ci fut admise par le Haut Commandement et par le Résident Général, responsable des affaires du Maroc devant le Gouvernement. C'était là le domaine personnel et exclusif du « Patron ». Il y excellait. C'est ainsi qu'il sut gagner la confiance et l'amitié du Résident de l'époque, Monsieur Lucien SAINT, auquel devait succéder Monsieur PONSOT. La tâche lui fut, il est vrai, grandement facilitée par la présence, auprès du Résident, du Commandant, puis Lieutenant-Colonel JUIN, Chef du Cabinet militaire. Connaissant de longue date le Colonel DE LOUSTAL, ayant pour lui la plus haute estime et le plus vif attachement, le futur Maréchal assurait entre la Tadla et la Résidence la plus efficace des liaisons. Nous nous faisions toujours une joie de l'accueillir parmi nous au cours de nos opérations.

Pendant cinq années consécutives, du printemps 1929 à l'automne 1933, le groupe mobile du Tadla va briser, par des coups de boutoir successifs, portés tantôt dans un secteur, tantôt dans un autre, la résistance des derniers insoumis de l'Atlas central.

En 1929, surgissant de la région d'Arbala, le groupe mobile occupe, sans coup férir, la plaine d'Azararfal. Un grave échec, subi au Sud de l'Atlas,

interrompt prématurément notre avance.

En 1930, à l'autre extrémité de la Courtine, le plateau du Sgatt est occupé, puis la jonction Arbala-Ksiba réalisée. Au cours de l'hiver, la première crête entre Béni-Mellal et Ksiba est franchie afin d'assurer, au début de l'été, notre débouché sur Taguelft. Cet objectif atteint, une nouvelle rocade du groupe mobile du Tadla nous porte sur l'Assif-Ouirine, atteint en liarson avec le groupe mobile de Meknès. Puis, c'est un nouveau bond au-delà de l'Oued-el-Abid, entre Arbala et Bou-Tferda.

En 1932, le groupe mobile débouche par surprise sur le Plateau des Lacs. L'Assif Melloul est atteint. Il ne s'agit plus seulement de protéger le Tadla mais, par une action des groupes mobiles du Tadla, de Meknès, de Marrakech et des confins, coordonnée par le Général HURE, d'effacer la dernière

tache dissidente de l'Atlas.

Fixant les Aïd-Haddidou, le groupe mobile du Tadla se retourne contre d'importants contingents, retranchés dans la région chaotique du Tazigzaout. Après de très durs combats, conduits jusqu'au corps à corps, contre un adversaire fanatisé, le Marabout Sidi El Mékki se soumet avec plus de vingt mille dissidents.

En Juillet 1933, les Aïd-Haddidou sont réduits à l'impuissance sous les coups convergents des quatre groupes mobiles du Maroc. Il reste au groupe mobile du Tadla à réduire le massif du Koucer dont les sommets dépassent trois mille mètres. C'est là que sont réfugiés les derniers irréductibles, dont

certains fuient devant nous depuis 1912.

Si les Marabouts d'Ahansal se rallient sans combat, un dernier assaut doit être donné contre les derniers îlots de résistance. Le 4 Septembre 1933, entièrement encerclés, les derniers dissidents se soumettent, livrant 800 fusils. Il n'avait pas fallu moins de cinq années d'efforts tenaces, conjuguant

à chaque nouveau bond, l'action politique avec l'action militaire, pour venir à bout de la résistance de l'Atlas et faire régner la paix française dans des régions demeurées, de tous temps, rebelles à l'autorité des Sultans.

Dès 1931, le Colonel DE LOUSTAL avait été promu Général de Brigade. De 1929 à 1933, cinq citations à l'Ordre de l'Armée avaient sanctionné ses

succès sur le front de Tadla:

- 1929 « Commandant de Territoire, de valeur exceptionnelle, réunissant de remarquables qualités militaires à un sens politique des plus avisés... »
- 1930 « A poursuivi, au cours de l'année 1930, avec la même maîtrise qu'en 1929, la réduction de la Courtine de l'Oued-el-Abid... »
- 1931 « Chef de guerre de tout premier ordre, qui vient encore de diriger des opérations très importantes avec sa maîtrise habituelle... »
- 1932 « Officier général de tout premier plan, qui n'a connu que des succès au Maroc. A réussi, après des combats habilement menés, à obtenir la soumission de plus de quatre mille familles, succès sans précédent dans les annales de la pacification. »
- 1933 « A enlevé, dans une action brillante, le massif du Koucer, ultime bastion où s'était cristallisée la résistance des derniers irréductibles. Apportant autant d'audace dans la conception de la manœuvre que de prudence dans l'exécution, a obtenu ce magnifique résultat au prix de pertes minimes, »

En 1934, le Général DE LOUSTAL recevait la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur et, l'année suivante, les étoiles de Général de Division.

Nommé au commandement de la Région de Marrakech, le 25 Novembre 1935, il est ainsi noté par le Résident Général: « S'est distingué dans la pacification de l'Atlas central dont il a été un des principaux artisans. S'est employé, après la soumission, à organiser politiquement et administrativement ce dernier réduit de la dissidence et de l'anarchie. Plein d'idées, toutes marquées de bon sens et d'opportunité, le Général DE LOUSTAL a mérité de recevoir le commandement de la Région de Marrakech, très étendue, très diverses, où se posent de grands problèmes sociaux, économiques et politiques. Son autorité et sa prudence le rendent l'arbitre d'une situation qui, de part et d'autre de l'Atlas, demandait un Chef averti. »

\* \*

Lorsque sonne l'heure de la retraite, le Général DE LOUSTAL ne laisse que des regrets dans la population européenne et dans la population marocaine auprès de laquelle il jouit d'un immense prestige.

Retiré dans une modeste villa, à Aïn-Séba, dans la banlieue de Casablanca, il est rappelé pour quelques semaines seulement, le 2 septembre 1939, au commandement de la 2º Division Marocaine, puis est mis définitivement à la retraite. Et c'est à Aïn-Séba que, le 22 Décembre 1945, il s'éteindra à l'âge de 69 ans.

Dans un discours prononcé lors des obsèques, à Casablanca, le Résident Général, M. l'Ambassadeur Gabriel PUAUX, rendit à sa mémoire, un émouvant hommage. Rappelant les succès remportés sur le front de l'Atlas, il s'exprime en ces termes: « C'était, après cinq années d'opérations ininterrompues et toujours couronnées de succès, le triomphe de cette méthode faite d'intelligence et d'intuition autant que d'audace et marquée du sceau du grand LYAUTEY. C'était l'œuvre d'une homme de guerre dont l'habilete manœuvrière ne le cédait qu'à un sens politique infaillible; mais c'était, surtout, une œuvre digne, par un sens humain profond, de la grande tradition de l'expansion Française. »

Chasseur, Saharien, Goumier, Sénégalais, fantassin de l'infanterie française, Chef de la Région de Marrakech où se termina sa carrière militaire, en 1938, comme Général de Division et Grand Officier de la Légion d'Honneur, Jacques DE LOUSTAL, partout, fut un chef de guerre valeureux et un homme de grand cœur qui recueillait l'estime et l'amitié aussi bien des dis-

#### GÉNÉRAL DE LOUSTAL

sidents, ennemis de la veille, amis du lendemain, que des troupes et des cadres qu'il commandait et de la population du Maroc qui s'associe au dernier hommage que je lui rends aujourd'hui.

Le 5 mai 1947, pour répondre au vœu formulé ayant sa mort par le Général, son corps était transporté à Khénifra et inhumé en plein cœur du pays berbère. Le Résident Général, Monsieur l'Ambassadeur Eric LABONNE, était représenté à la cérémonie par le Général MELLIER. Auprès de la famille du Général et de Madame la Maréchale LYAUTEY, se pressaient les Autorités de la région de Meknès et de nombreux officiers des Affaires Indigènes, anciens subordonnés du Général. Les cavaliers Zaïans et leurs Chefs étaient accourus pour saluer, une dernière fois, celui qui, si souvent, les avait conduit au feu et qu'ils considéraient comme un des leurs. Après avoir retracé la carrière du Général DE LOUSTAL, le Général MELLIER terminait en ces termes son allocution: « Et c'est au milieu de ces nobles Berbères, au cœur même du Moyen-Atlas où il aima vivre parmi les fiers Zaïans, qu'il va reposer désormais. Ils garderont son tombeau qui évoquera, en ces lieux, la grandeur et l'amitié et rappellera au passant ce qu'un des disciples préférés du Maréchal LYAUTEY a fait de ce pays qu'il pacifia, qu'il organisa et où il sut, par son prestige, son talent et ses bienfaits, créer entre le Maroc et la France des liens d'estime et d'amitié. »

Nous savons, hélas! ce qu'il est advenu de ces liens. La gratitude n'est pas une vertu des peuples. L'avenir nous dira si le Maroc, pacifié, unifié et renové par nos soins au prix de tant de sacrifices, lié à nous par tant de souvenirs et par le sang versé en commun sur tant de champs de bataille, saura, pour finir, s'écarter des chemins de la haine et reconnaître les bienfaits d'une œuvre dont le Général DE LOUSTAL fut, dans le sillage de LYAUTEY, un des meilleurs artisans.

Quoiqu'il advienne, l'équipe du Tadla demeurera fidèle à la mémoire de son Chef, Grand Soldat d'Afrique, Grand Serviteur de la France et du Maroc. Jusqu'à notre dernier souffle, nous garderons au plus profond de nousmême son souvenir.

Général d'Armée A. GUILLAUME.



# LE CARNET DES GOUMS

#### NAISSANCE

Monsieur et Madame JACOTTIN, 2, rue de Téhéran, BOBIGNY (Seine), nous annoncent la naissance de leur troisième fille, JOELLE, le 17 Décembre 1960.

Le Chef de Bataillon et Madame Jean MARCHAL, née Monique BETHOUART, nous font part de la naissance de leur cinquième enfant . BERNARD. (Berlin, le 23 Mars 1961 - S. P. 69.019).

#### MARIAGE

Notre camarade Edouard PASQUIER nous fait part du mariage de sa fille Joëlle, avec Monsieur Henri CORONAT, qui a été célébré à Rennes, le 10 Décembre 1960.

A tous nos félicitations et nos vœux de bonheur.

#### DECES

Le Colonel LUCASSEAU nous fait part du décès du Chef de Bataillon BRIOT, Officier Supérieur des Affaires Algériennes, en mission auprès du Sous-Préfet de Philippeville, survenu le 3 Décembre 1960.

Le Commandant BRIOT avait servi aux A. I. du Maroc, dans le territoire du Tadla, à une époque que les évènements d'Algérie nous rappellent douloureusement.

#### RECTIFICATION

Nous recevons la lettre ci-dessous du Colonel GEORGES, S.P. 89.086:

« Dans votre Bulletin de Décembre 1960, vous faites part du décès du Capitaine VALENTIN, Chef de la S. A. S. de Bou Audas (département de Sétif), à la suite d'un accident mécanique.

«Je manquerais à sa mémoire en ne relevant pas cette erreur, bien invo-

lentaire de votre part.

#### CARNET DES GOUMS

«VALENTIN rentrait de tournée le 6 Septembre 1960, avec, dans sa jeep, un chauffeur et un infirmier musulman. A 13 h. 30 et à 4 kilomètres de son poste, il tomba dans une embuscade: rafales de P. M., tirs de chevrotines, etc... VALENTIN et son chauffeur furent tués sur le coup et la jeep désemparée roula dans un ravin. On avait d'abord cru à un accident, aucune trace de combat n'ayant été trouvée. Mais on releva sur la jeep de nombreux points d'impact et plusieurs balles et chevrotines furent découvertes dans le corps de Valentin.

«C'était un de mes meilleurs chefs de S. A. S., actif, entreprenant, très aimé des populations. Il avait conservé l'esprit goumier et nous évoquions sou-

vent ensemble nos souvenirs marocains.

«La cérémonie funèbre a eu lieu à Sétif, le 10 Septembre.

« J'ai prononcé son éloge et épinglé sur son cercueil la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur (il était d'ailleurs inscrit au tableau de concours) et la Croix de la Valeur Militaire avec palme. Sa fin brutale nous a beaucoup touchés. (3º officier, chef de S.A.S., tué en 2 mois dans le département). »

N.B.

C'est sur le vu d'un article de journal local envoyé par un de nos camarades, que nous avons fait la relation de la mort du Capitaine VALENTIN, telle qu'elle a paru dans notre dernier bulletin.

\* \*

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de nos camarades Clotaire MALLETIER, Gracay (Cher), et Gérard QUAEYBEUR, Poste des Affaires Sahariennes, Abadla (Saoura), dont le courrier nous a été retourné avec la rubrique « décédé ».

Nous avons également reçu en retour une lettre adressée au Sergent Arthur HAUMANN, avec la mention « Mort pour la France ».

\*

Notre camarade Maurice VIGNETTA, membre du Conseil d'Administration de la Koumia, nous a quittés le 6 Mars dernier, à la suite d'une rapide et cruelle maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 10 Mars 1961. La cérémonie religieuse célébrée en l'église Saint-Christophe-de-Javel a eu lieu en présence d'une très importante délégation de la Koumia, derrière son fanion, conduite par le Général GUILLAUME. De nombreuses Associations amies avec leurs emblêmes, s'étaient jointes à nous, ainsi que les membres de la F. N. A. R. P., pour honorer la mémoire de notre camarade dont la dépouille disparaissait sous un monceau de fleurs apportées par sa famille et ses nombreux amis. L'inhumation a eu lieu le même jour dans la sépulture de famille, à Semuy (Ardennes).

A toutes les familles que le malheur vient de frapper, la Koumia adresse l'expression de ses sentiments les plus affectueux et l'assurance que le souvenir de ceux qui nous ont quittés reste présent parmi nous.

#### NOMINATIONS

Sont nommés:

Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale: Général OLIE; Le Général de Brigade Jean HUBERT: Adjoint au Général Commandant la 4º Région Militaire de Bordeaux.

Le Colonel SORE, au grade de Général de Brigade; Le Lieutenant FALCON, au grade de Capitaine.

Le Lieutenant RAULT Maurice, au grade de Capitaine (réserve).

#### PROMOTION DANS LA LEGION D'HONNEUR

Est élevé à la dignité de **Grand Croix** de la Légion d'Honneur : le Général de Division Gaston PARLANGE.

#### Sont promus au grade de Commandeur:

le Lieutenant-Colonel Emile COMMARET;

le Lieutenant-Colonel J.-A. DUNYACH;

le Lieutenant-Colonel LE BOITEUX;

le Colonel Bertrand DE SEZE.

#### Au grade d'Officier:

le Chef de Bataillon BRIOUL;

le Commandant BRISSON;

le Docteur DURRIEU;

le Chef de Bataillon Jean MALLAT.

le Commandant Jean SCHVALLINGER;

le Capitaine MOULIN.

#### Au grade de Chevalier:

le Capitaine Henry ALBY;

ie Capitaine MANSUY

le Capitaine Michel RIAND;

le Capitaine Joseph PLAZA;

le Capitaine André NIES;

Jacques-R. OXENAAR.

Maurice MARECHAL.

Nous adressons à tous nos camarades nos plus vives félicitations et nous demandons à tous les membres de l'Association qui ont connaissance de nominations ou de promotions de nous en faire part afin que nous puissions les annoncer dans notre Bulletin. Nous nous excusons des erreurs ou des omissions que nous aurions pu commettre dans cette rubrique.

#### CHANGEMENTS D'ADRESSES

Voici la liste des camarades qui n'ont pas été atteints à leur dernière adresse connue de nous et dont la correspondance nous a été retournée :

BARRION - 80, rue de Lille (PARIS); Capitaine BOST - S.P. 88.994; Commandant CHAPELLIER - 87, Avenue de Suffren (PARIS); Capitaine CHEMIER - S.A.S. de Boufarik (ALGER); Capitaine DESIDERI - 9° R. T. M. (ANGOULEME);

Sergent-Chef Georges FAURE;

Louis GAULT, à SORGUES (Vaucluse);

ARBOUX Marcel - Maison-Blanche (ALGER):

LORY Marcel - 86, Avenue Louis-Blanc, LA VARENNE (Seine);

MARCO Vincent - Foyer N. A., Rue Carnot, BOBIGNY (Seine); Lieutenant MAROTEL René, S. P. 86.781;

PASINI Séraphin, 23 bis, rue du Docteur-Raffin, LYON (5°);

Sergent-Chef PINEAU, 42, Chemin de Ballée, DUGERS (Maine-et-Loire); Lieutenant-Colonel PIZON, 50, Avenue Pierre-Renaudel, TOULON.

VITRANT Gilbert, Rue de Rochefort, ARGENTEUIL (Seine-et-Oise).

Nous serions reconnaissants à ceux qui connaissent leur nouvelle adresse, de bien vouloir nous la donner.

#### NOUVELLES DIVERSES

Le Secrétariat de la Koumia désirerait prendre contact avec notre camarade BATTU. Sa dernière adresse connue était au Maroc. Nous serions reconnaissants à toute personne connaissant son adresse actuelle de bien vouloir nous la communiquer d'urgence.

\* \*

Ainsi qu'il en a été décidé à l'Assemblée Générale du 4 Février dernier, la Maison de Boulouris doit être ouverte cette année comme par le passé. Le Bureau de la Koumia, aidé d'une Commission désignée au cours de cette réunion, prend actuellement les dispositions nécessaires pour que ce vœu soit réalisé. Tous les membres de la Koumia seront bientôt avisés individuellement par circulaire de la date de réouverture de notre Maison et des modalités de son fonctionnement.

\* \*

Le Secrétariat dispose encore d'une dizaine d'exemplaires du livre du Colonel Allemand Rudolf BOHMLER, « Monte Cassino », édité par la Librairie Plon. Cet ouvrage peut être envoyé par nos soins et dans l'ordre des demandes, aux camarades qui le désireraient.

Prix: 16,95 NF., plus frais d'envoi: 1,95 NF.

#### OFFRES D'EMPLOIS

. 1º — Le S. T. A. DE MARTIGUES (B.-du-R.), recherche actuellement un Secrétaire ayant quelque connaissance de dactylographie. Ce poste pourrait convenir à un ancien Sous-Officier Comptable de Goum. Le traitement sera fonction de l'indice de traitement mais serait compris entre 500 et 550 NF. net.

Un logement du type F3 actuellement disponible pourrait, le cas échéant, être mis à sa disposition; le loyer mensuel serait de l'ordre de 7 à 8.000 Frs. Prière de s'adresser directement au Chef de Bataillon CHAUMAZ, Chef du S. A. T. - Secteur de l'Etang-de-Berre - MARTIGUES (B.-de-R.).

- 2º Le Chef de Bataillon Roger CUNIBILE, cherche un sous-officier pouvant tenir le matériel de la Police auxiliaire, c'est-à-dire matériel de bataillon. Poste de contractuel Tarif environ 68 à 70.000 (sans compter les indemnités à caractère familial). La F. P. A. se trouve au Fort de Noisy Pas de logement. S'adresser directement au Commandant CUNIBILE, 14, Quai de Gesyres. Tél. Dan. 44-20 Poste 55-51.
- 3° On recherche un ancien de la Koumia, âgé de 50 ans environ, si possible célibataire, comme homme de confiance, dans une maison de campagne. Il aurait une bonne place stable. Bien nourri, logé, blanchi. Il aurait de petites choses à faire: donner à manger à 100 poules, travailler un peu à l'intérieur, chercher le bon vieux vin dans la cave!

S'adresser à Monsieur Joseph FRENKEN, chez le Chanoine FOLLIET, 26, avenue de Genève, ANNECY (Haute-Savoie).

4º — LA SONACOTRAL - 15, rue Vernet, PARIS (8º), Tél. BAL 87-50, demande des Gérants de Foyers-Hôtels. Cet emploi consiste à gérer pour le compte de la Société des immeubles neufs abritant des Foyers-Hôtels de 100 à 250 lits réservés par priorité aux travailleurs musulmans originaires d'Algérie, vivant en célibataires, et situés dans les régions connaissant une forte densité d'ouvriers musulmans (Région Parisienne, Est de la France, Région Lyonnaise...).

#### CARNET DES GOUMS

Les appointements mensuels de début sont de 600 NF., complétés par une prime de rendement de fin d'année calculée selon les résultats de la gestion.

Les gérants disposent d'un logement de fonction neuf, auquel sont attachés divers avantages en nature (chauffage, eau, électricité).

Les candidats à cet emploi devront adresser à la Société SONACOTRAL une lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum-vitae, détaillé et d'une photographie d'identité.

\* \*

La S. A. des Mines de Fer de Mauritanie (« MIFERMA »), crée en ce moment, un élément de sécurité pour assurer la surveillance et la protection éventuelle de ses divers chantiers entre PORT-ETIENNE et FORT-GOURAUD.

La nécessité de l'encadrement de cet élément se pose d'urgence. Deux postes sont à pourvoir, qui sont à comparer avec celui d'« Agent de Makzen mobile », et exigent, bien entendu, avec une forme physique excellente, une très bonne connaissance de l'arabe, et une assez longue experience des Musulmans, de préférence des nomades de l'Ouest Saharien.

Ces emplois assureraient, en gros, une rémunération globale annuelle d'environ 1.100.000 francs CFA, plus des indemnités de logement et de séparation, tant qu'il ne sera pas possible aux familles, faute de logements, de fallier PORT-ETIENNE (quelques mois de délai).

Les membres de la Koumia, que cette offre intéresserait, peuvent s'adresser, le plus tôt possible, à la Société des MINES DE FER DE MAURITANIE. Service du Personnel, 87, rue de la Boétie, PARIS (8°), Téléphone: Elysées 02-52.

\*\*

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Bureau a reçu de très nombreuses cartes ou lettres apportant des vœux de nos camarades pour LA KOU-MIA. Dans l'impossibilité de répondre à tous séparément, nous les remercions ici bien sincérement.

Enfin, nous rappelons que les veuves de nos camarades n'ont pas de cotisation à payer et qu'elles reçoivent gratuitement notre Bulletin de Liaison.

#### SOLIDARITÉ

D'Afrique du Nord, nous avons reçu d'un de nos camarades militaires, un don extrêmement généreux de 300 NF. pour les œuvres sociales de la Koumia. Ce camarade ayant tenu à garder l'anonymat, le bureau lui adresse ici ses plus vifs remerciements en son nom et pour ceux qui seront aidés grâce à lui.



## "IMPATIENCE"

(Maroc - Djebel Sarro - 25 Mars 1933

Exactement après un mois de résistance dans leur inexpugnable massif de Bou Gefer, les Ait-Atta d'Hasso ou Basslam avaient, grâce à l'action de quelques Officiers d'Affaires Indigènes, accepté de venir « parler » avec nous.

Donc, en fin mars 1933, un groupe d'une cinquantaine de guerriers était descendu de son repaire par ces pentes abruptes de la crête des Aiguilles où nous avions laissé tant des nôtres, les derniers jours de février. Cette cinquantaine d'Ait Atta représentaient les 465 survivants des 1.400 dissidents Ignouen — Ait-Isfoul — Ait Yazza — Ait Hasso — Ait Khebach, Hemchan — Ait Assa ou Brahim, etc..., du début de cette affaire du Sagho. Tous ayant grande allure avec leurs burnous sales, usés, rapiécés de partout, et netant encore, avec fierté, leurs mousquetons aux parties métalliques presque entièrement recouvertes de cuir.

Et ce jour-là, le 25 mars, il y avait beaucoup de monde pour les recevoir dans ce fond d'oued sec, la Khouia Brahim: de nombreux Officiers de tous grades, aux écussons frappés de foudres, de grenades, et venus de partout, de Rabat même et surtout. « Beaucoup plus, à coup sûr, qu'un mois avant, jour pour jour, lorsqu'il avait fallu monter à l'assaut du Bou Gafer » comme le remarqua, à haute voix, avec justesse et mauvais esprit, un Officier du Groupe Mobile de Marrakech!

Vers les 10 heures ; on discutait encore fort lorsqu'on annonça l'approche d'un Général. Remue-ménage — rassemblement d'un Goum — alignement des Officiers et l'on invita les dissidents à se former à la gauche de la manifestation. Arrivée du Général : Honneurs — présentation — repos — « Coup de giberne ».

- 10 h. 30. Même scène, un autre Général approchant, les gens d'Hasso ou Basslam se groupent avec une certaine lenteur...
- 11 h. Arrivée d'un troisième Général. Même grand jeu, mais cette fois, les nobles invités se lèvent avec une lenteur certaine. Impatience chez les « Officiels ». Nervosité calme chez les Ait Atta qui, un moment même, se rassoient, superbes, burnous et djellabas fermés, chèche de travers et armés étroitement serrées entre leurs genoux. Invitation pressante leur est transmise.

Réponse. — « Nous ne sommes pas venus pour cela. Nous avons déjà été dérangés deux fois avec vos histoires. »

- « Mais, maintenant, c'est la dernière fois, c'est le plus grand des Généraux qui arrive; après lui, c'est fini. »
- « Heureusement, car nous ne sommes pas des guignols et si ça doit continuer, nous remontons dans notre Djebel... »

Ceci dit d'un ton ferme et décidé, les yeux brillants. — Crainte. Mais, heureusement, c'était effectivement le dernier Général de ce jour-là à venir en ces lieux mystérieux, et, quelques heures après, nos guerriers acceptaient la « Paix des Braves » offerte loyalement et largement à des adversaires qui l'avaient bien méritée.

## NOUVEAUX ADHÉRENTS de la KOUMIA

depuis Décembre 1960

#### NOMS et PRENOMS **PROFESSIONS ADRESSES BONVALET Bernard** Villeloin-Coulanche (I.-et-L.) Lieutenant retraité Madame BORDE 26 ter, Passage du Gros-Müger, Maison-Laffite E. M. G. A., 10, rue St-Dominique COMMARET Emile Lieutenant-Colonel 1. Avenue de-Lattre. Dombasle **COMPAS** Pierre (M.-et-M.) **DESHORTIES** Robert 11, Avenue de-Saxe, Paris (7e) Colonel retraité 68, Avenue Fernand-Lebelez, Madame DILLY Arras (Nord) 49 bis, rue Spontini, Paris (16°) Aff. Algériennes, S. P. 89.011 S. P. 86.219 (A.F.N.) Rue Sadi-Carnot, Bône **DUBAQUIER** Roger Capitaine **DUPONT** Maurice Lieutenant **EUGENE** Jean Colonel FERLANDO Jean X FERRY 25, Rue St. Ambroise, Melun Capitaine 12, rue Pinget, Constantine Palais Lutetia, à Menton **FLACHAIRE** Maurice Adj. civil aux Aff. Alg. **GAJERO** Marcel Affaires Algériennes S. P. 87.251 (A. F. N.) GARCIA Jean Capitaine. **▼** GUERIN Raymond Subdivision Militaire, Annecy Lieutenant-Colonel (Haute-Savoie) **▲ GUERMOUCHE** Ecole Supérieure de Guerre, Colonel - Professeur Abdelkader 9, Place Joffre, Paris (7°) Le Devès par La Salvetat-S/Agout **MARMEL Jacques** (Hérault) Madame JEANBLANC Rue Docteur-Boissade, La Garde Vve du Lt-Colonel (Var) LAUNAIRE André I. B. C. P., Reims (Marne) Sergent 34, rue Pierre-Sémard, Paris (9e) **JLUGAND** André Inspecteur des Elèves à l'Ecole Centrale MARTIN Pierre 11, rue Mathieu-Lalanne (Pau) Agent Immobilier MARTINAT Gabriel Le Martres-de-Veyre (P.-de-D.) Gérant Maison Alim. MAURY Etienne 2. Avenue de la Concorde. Caenla-Guerinière (Calvados) MONTALT Délégation Générale du Gouver-Capitaine nement, Alger. NOMDEDEU Alexandre Consulat Général de France Casablanca OUISTE Roger 302º Cie de Pionniers, Mende Adjudant-Chef (Lozère) 7, rue Clémenceau, Lille PELLEGRINO Raymond Adjudant H.L.M., Sanitas, Tours, Office des A. C. et V. G. **QUINTANA** Lucien 11, Boulev. Flandrin, Paris (16°) Bourbon-L'Archambault (Allier) RIVIERE Jean-Paul Directeur de Société SABOURET Marcel DE SAINT BON 9. Avenue Debassux, Le Chesnay Général S.-et-O.) SARRAZIN Jean Palais de Justice, Narbonne Magistrat (Aude) SCOTTON Mario 2º Bat. F.A.R., Tétouan (Maroc) Adjudant **ZOPPIS Charles** Affaires Algériennes, Djidjelli Capitaine Venant du Maroc CHULLIAT Jean FAURENS Marcel 1, rue de Sivry, Nancy (M.-et-M.) Capitaine 3, rue Commandant-Drogou, Casablanca **M** HUCHARD Yves 16 bis, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Command, de réserve

Paris

(Marne)

Roi (S.-et-O.)

105, rue de l'Hôpital, Epernay

4, Square des Sablons, Marly-le-

MAHALIN

TESMOINGT J.

## Suite de la Liste par Départements des Membres de la Koumia

#### **SAONE** (Haute)

BEUCLER Jean-Jacques, Corbenay. Capitaine ... CLESCA Marcel, 78, rue Gambetta, Jussey. Colonel en retraite.

#### SAONE-et-LOIRE

Madame THEPENIER, 44, rue des Martyrs-de-la-Libération, Le Creusot. Veuve de Capitaine. COGNOT René Saint-Désert

#### SARTHE

PICARDAT, 24, rue Pape-Carpentier, La Flèche. Colonel.
MARTIN Georges, 9, rue Capitaine-Ferber, Cité des Pins, Le Mans.
MARMARA, Prytanée Militaire, La Flèche. Capitaine.
VRILLAC Claude, Cité des Cadres, Bât. 2, N° 27, La Flèche.
Madame Jean MOULINIER, 10, Boulevard Latouche, La Flèche.

#### SAVOIE

GERMAIN Fernand, 13° B. C. A., 1<sup>re</sup> Cie, Chambéry. Adjudant. PERIGOIS Raoul, Voglans, par Le Viviers. MONTJEAN Jacques, Cartonnerie, La Rochette. Lieutenant-Colonel.

#### SAVOIE (Haute)

IZOARD Jean, 21, rue Président-Favre, Annecy. GUERIN Raymond, Commandant la Subdivision Militaire, Annecy. Lieutenant-Colonel.

#### SEINE (sauf PARIS)

DU PELOUX Gabriel, 12, rue Gabriel-Péri, Saint-Maur.
DE BOUTEILLER Georges, 8, rue de Bagatelle, Neuilly.
BRISSON Camille, 125, rue de la Tour-d'Auvergne, Colombes.
CHIROUZE Jean, 7, Avenue Roger-Semar, Saint-Denis.
LANEYRIE Jean, 41, Boulevard Sellier, Suresnes.
MISSANT Jacques, 54, Boulevard Maillot, Neuilly. Agent immobilier.
PIETRI Charles, 21, rue Pasteur, Levallois-Perret.
PONCEAU François, 43, Allée du Rendez-Vous, Bondy. Inspecteur des Douanes.
RODIER Louis, 35, rue de Bellevue, Boulogne.
ROUSTAN Louis, 16, Avenue Michelet, Saint-Ouen.
TUPINIER Pierre, 4 bis, Allée des Platanes, Pavillon-sur-Bois.
ZANTE Jean-Marie, 11, rue des Filmins, Sceaux.
FINES Jean, 38, rue Perronet, Neuilly.
HOLBECQ, 41, Avenue du Bas-Meudon, Issy-les-Moulineaux.
MAIGROT Pierre, 37, rue Franchetti, Bry-sur-Marne.
MARTIN Georges, 53, rue Condorcet, Montreuil.

#### SUITE DE LA LISTE PAR DEPARTEMENTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MELLIER, 15, Avenue de Bretteville, Neuilly. Général. SACLIER Francis, 1, rue Louis-Fourrier, Aubervilliers. JARRIER Lucien, 111, Avenue de-Lattre, Choisy-le-Roi. Madame Robert LEBRUN, 13, rue Marius-Aufan, Levallois-Perret. ESPEISSE, 27, rue du Calvaire, Saint-Cloud. Capitaine. ALEON, 102, rue de la République, Romainville. Commandant. MARCO Vincent, Foyer N. A., rue Carnot, Bobigny. WARTEL Jean, 71, Avenue de Paris, Saint-Mandé. Commandant. DEBONNIERE Christian, 12, Avenue Pasteur, Bagneux. Médecin. Madame Richard WATTS, 4, Allée Ambroise-Paré, Nanterre. Madame René DUCRAY, 26, rue de Chartres, Neuilly. CORNIER Benoist, 44, Boulevard P.-L.-Couturier, Montreuil-sous-Bois. Madame REBOURS, 6, rue de la Prairie, Antony. LOUIS Jean, Chemin des Bouteilles, L'Hay-les-Roses. Docteur F. N. A. LERICHE, 16, Voie David, Thiais. HETZLEN André, 1, rue Louis-Rolland, Bât. 6, Appartement 206. GARUZ Georges, 118, Avenue Jean-Jaurès, Montrouge. JACOTTIN André, 2, rue de Téhéran, Bobigny. GASTINE François, 72, rue Velpeau, Antony. Lieutenant-Colonel. COCHAIN Lucien, 4, rue Docteur-Roux, Saint-Maur. Inspecteur de la Jeunesse et des Sports au Maroc. LABADIE Georges, 1, Square Courses de Lièvres, Epinay. Inspecteur de la Sureté Nationale.

ZILBERMANN Max. 44, rue Rivay, Levallois-Perret.





#### Adresses des

## ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS

cher lesquels vous trouverer toujours le MEILLEUR ACCUEIL

CAFÉ JEON DELMAIL BAR

82, Rue Bossuet - LYON 6°

IMPRIMERIE FEIIII ARD

Rue Général-leclerc

CHARMES (VOSGES)

P. et J. OXENAAR PHOTOGRAVEURS

73. Bd de Clichy - PARIS 9°

FERME - MAISON - COMMERCE

Agence: JACMAR 3, Rue Fatou - MEAUX (S.-&-M.)

Tél. 3-63

MAURICE FORGEOT

PRÉSIDENT RÉGIONAL DU GROUPEMENT NATIONAL DE MÉDECINE LIBRE

TOUTES AFFECTIONS CHRONIQUES sauf cancer et tuberculose

CABINET IMMOBILIER

TOURNIÉ

CONTENTIFUX

15. Rue du Commerce - PARIS 15°

PLOMBERIE - ELECTRICITÉ

SIMON NEDJAR

11, Rue Eugène-Süe - PARIS (18°) Tél. : ORN 17-94

A quelques kilomètres de la Croix des Moinats

« (Plaisance Lozzaine»

Pension de Famille - Cure de détente Toutes Saisons

SAINT-AMÉ (Vosges)

Éditions A. V. Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Le Gascogne RESTAURANT
BAR

onne Table on Logis

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

Jean MONTESINO

Cabinet de courtage immobilier et d'assurances DOMUS - C.C.I.A.M.

> 1. rue Reine-Elisabeth MARSEILLE

PHILIPPE POU

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Diplômé d'état Agréé de la Sécurité Sociale

10. BAvenue Roger-Salengro - CHAVILLE Tél. 926-51-58 (S.-&-O.)